

CHRONIQUES DU DIOIS

HISTOIRE - ARCHÉOLOGIE - ETHNOLOGIE - GÉOGRAPHIE

N° 11 - juillet 2009

Dossier : histoire du tourisme diois

Histoire

Les pierres parlent...
Louis Vallentin & ses fils

Technologie

Les cadrans solaires du Musée de Die

Archéologie

Les dernières découvertes

Ethnologie

Patrimoine funéraire du Diois

5€

DEA
AUGUSTA



CHRONIQUES DU DIOIS

HISTOIRE - ARCHÉOLOGIE - ETHNOLOGIE - GÉOGRAPHIE

CREDIT PHOTOGRAPHIQUE

Logo association DEA AUGUSTA, dessin de Jacques Planchon

Patrimoine funéraire

Photographies Christian Rey

Brèves archéologiques

Restitution des remparts, montage Jacques Planchon

Photographies et dessins Jacques Planchon sauf

Illustration n°1, photo Hervé Maillefaud

Illustration n° 4, photo Raymond Parent

Les travaux de restauration des remparts en 1957

Photographies et dessin d'Henri Desaye

Le viaduc de Die

Cartes postales de la collection Christian Gavazzi

Altitude du viaduc, photo Christian Rey

Les pierres parlent

Photographie et illustrations d'Emmanuel Poujol

Louis Vallentin et ses fils, joie et violence, Barnave au XVIII^e siècle

Tombe Vallentin au cimetière de Die, photographie Emmanuel Poujol

Centenaire de l'aviation à Die et dans le Diois

Photographies du fonds Leyat, Musée de Die et du Diois

Les timides débuts du tourisme en Diois au XIX^e siècle

Bandeau latéral : le totem de l'office de tourisme de Die,

photographie Sylvaine Laborde-Castex

Lithographie et cartes postales de la collection Christian Gavazzi

Dossier : histoire du tourisme Diois

La création du syndicat d'initiative de Die

Bandeau latéral : le totem de l'office de tourisme de Die,

photographie Sylvaine Laborde-Castex

Illustrations : fonds Tourisme du Musée de Die et du Diois, clichés Christian Rey

Le tourisme vu par un géographe

Bandeau latéral : le totem de l'office de tourisme de Die,

photographie Sylvaine Laborde-Castex

Illustrations : collection du Journal du Diois, clichés Christian Rey

Les cadrans solaires de poche du musée de Die

Dessin et photographies de Gérard Oudenot / Musée de Die

Auguste Boissier, poète Diois

Portrait de Boissier, collection particulière, cliché Christian Rey

3^e de couverture

Conception de l'affiche Robert Delord

4^e de couverture

Aquarelle de Teissere de Valdrôme, couverture du livret « Diois et Vercors », Musée de Die,

photographie Christian Rey

Fouille archéologique à Pontaix, photographie Christian Rey

Cadrans solaires de poche, Musée de Die et du Diois

LES CHRONIQUES DU DIOIS

sont éditées par

DEA AUGUSTA

Association loi 1901

déclarée en sous-préfecture de Die

déclaration d'intention à paraître

enregistrée auprès du Tribunal de Grande

Instance de Valence (N° 1118 C 2004 L1)

N° 11 - juillet 2009

N° ISSN : 1768-952X

Dépôt légal à la parution

Tirage : 800 ex.

Maquette & impression :

Imprimerie CAYOL - 26150 DIE

Photo de couverture :

L'Office de Tourisme et la ville de Die vus

depuis la médiathèque.

Christian REY

Directeur de la publication :

André GIRARD

Rédacteur en chef : Christian REY

Contact :

CHRONIQUES DU DIOIS

Association DEA AUGUSTA

Musée de Die et du Diois

11, rue Camille Buffardel - 26150 DIE

04 75 22 40 05

contact@dea.augusta.com

Comité de rédaction :

Jean Claude DAUMAS

Henri DESAYE

André GIRARD

Jacques PLANCHON

Emmanuel POUJOL

Christian REY

Remerciements :

à Mesdames Sylvie GIRARD, Nicole REY

et Emilie REY et Messieurs Henri DESAYE

et Jacques PLANCHON ;

à Jérôme SIMON pour ses conseils et pour

la mise en page.

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays. La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement des auteurs est illicite et constitue une contrefaçon.



Ethnologie

Patrimoine funéraire page 2
Christian Rey & Françoise Vermillet-Bertrand

Archéologie

Brèves archéologiques page 5
Jacques Planchon

Les travaux de restauration des remparts en 1957 page 8
Sylvaine Laborde-Castex

Patrimoine

Le viaduc de Die page 10
Christian Rey

Histoire

Les pierres parlent page 12
Emmanuel Poujol

Louis Vallentin & ses fils page 15
Amicie d'Arces

Centenaire de l'aviation à Die page 17
Christian Rey

Dossier : histoire du tourisme diois - 1^{ère} partie

Les timides débuts du tourisme en Diois au XIX^e page 18
Christian Rey

La création du syndicat d'Initiative de Die page 24
Christian Rey

Le tourisme diois vu par un Géographe page 29
Christian Rey

Technologie

Les cadrans solaires "de poche" du Musée de Die page 32
Gérard Oudenot

Portrait diois

Auguste Boissier, poète diois page 36
Christian Rey





PATRIMOINE FUNÉRAIRE

A toutes les périodes de l'histoire, les hommes ont marqué les sépultures des défunts d'un certain nombre de symboles, faisant ainsi des cimetières non seulement des lieux de mémoire et de souvenir, mais aussi des lieux d'histoire. Or, de façon assez récente, nous constatons que le paysage de nos cimetières traditionnels se modifie rapidement. Les concessions anciennes déclarées en état d'abandon sont attribuées à de nouvelles familles qui, pour établir leur sépultures détruisent irrémédiablement les monuments précédents ; Ce constat ne concerne pas que le Diois, mais l'ensemble de la planète, et c'est pour cette raison qu'en octobre et novembre 2000 plusieurs spécialistes internationaux se sont réunis à Québec et à Montréal ((Canada) pour réfléchir à ce problème et élaborer une « déclaration pour une charte internationale du patrimoine funéraire. » Plus récemment la Fondation du Patrimoine au travers de sa commission « cimetières et monuments commémoratifs » s'est attachée à mettre en oeuvre des actions destinée à la protection de ce « patrimoine en péril. »

Définir le patrimoine funéraire

« Le patrimoine funéraire comprend la réalité unifiée et complexe intégrant les sites, les installations visibles et invisibles, les expressions de mentalités et de ritualisation face à la mort, à la perte et au deuil, ainsi que les sources permettant d'éclairer ces notions. » Sont donc inclus, dans cette notion de patrimoine les cimetières, qu'ils soient publics ou privés, les monuments commémoratifs (monuments aux morts de nos villages par exemple), les tombes proprement dites ainsi que les objets

symboliques ou/et décoratifs qui les personnalisent et que nous pouvons détailler.

Du patrimoine funéraire architectural aux objets rituels

Dans tout cimetière il est possible de distinguer plusieurs types de sépultures. Si les simples fosses en terre laissent peu de traces, on ne peut en dire autant des concessions aménagées en caveaux ou chapelles. Ces constructions entrent dans la catégorie du



légende

patrimoine funéraire architectural, qui comprend également tous les éléments de pierre destinés à marquer un emplacement. Les encadrements de ferronnerie, les croix, les couronnes, les plaques constituent le patrimoine funéraire symbolique et décoratif.

Le droit du patrimoine funéraire

D'une façon générale et à l'exception des cimetières militaires, le patrimoine funéraire relève du domaine privé. Généralement, dans notre pays, ce sont les familles qui ont en charge l'entretien des concessions qui sont toutes, y compris les concessions dites perpétuelles, à durée limitée. Mais il suffit de se promener dans les allées d'un cimetière pour constater que de nombreuses concessions sont en état d'abandon. La grande mobilité des populations contemporaines n'est pas étrangère à ce phénomène, de nombreuses familles, « émigrées » vers d'autres régions au fil des événements économiques et historiques notamment, n'ont pas su conserver au fil des générations un minimum de relation avec « le pays » dont elles étaient originaires et les tombes de familles disparaissent avec le souvenir... Lorsque l'administration municipale constate l'état d'abandon d'une concession, elle met en œuvre une procédure de reprise afin de la concéder à nouveau. Dans ce cas, les restes des défunts sont conservés dans un ossuaire collectif, tandis que les objets décoratifs finissent souvent en déchetterie, le monument lui-même étant détruit par la construction d'un édifice plus conforme à la mode du moment. Mais, si les reprises de concessions sont le principal facteur de destruction du patrimoine funéraire, il ne faut pas pour autant négliger la responsabilité du temps qui passe et qui, par l'action de la pluie, du vent, de la neige et du gel, de la mousse et des ronces, du vieillissement des éléments de construction, contribue de façon importante à la dégradation des tombes.

Préserver le patrimoine funéraire

Comme nous l'avons vu, les concessions sont la propriété des familles, même si le cimetière est communal. Cette disposition de la loi française a

pour conséquence que les mairies ne peuvent pas intervenir pour exécuter des travaux de remise en état, sauf dans le cas, qui concerne presque exclusivement les chapelles funéraires, où le monument menace ruine et présente un risque pour les usagers. Si ces deux conditions sont réunies, le maire pourra intervenir dans le cadre de la procédure dite de « péril imminent ». Rien sinon n'est actuellement prévu dans notre législation pour préserver ce patrimoine si particulier, qui est pourtant officiellement reconnu dans la section « funéraire » du « petit patrimoine », c'est à dire l'ensemble des édifices religieux ou civils qui n'entrent pas dans la classification des monuments historiques, mais qui présentent quand même un intérêt particulier, comme les vieux fours à pains, les cabanes, les croix de chemin, les cadrans solaires, les kiosques à musique... Le milieu associatif par contre peut faire beaucoup de choses. Ainsi il convient de souligner l'action exemplaire du Souvenir français qui s'est donné pour mission, outre la transmission des valeurs de la République et la conservation de la mémoire de ceux qui sont morts pour elles, « l'entretien des tombes et des monuments élevés à leur mémoire en France et hors de France, qu'ils soient connus ou inconnus ». Sur les cantons du Diois de nombreuses tombes ont ainsi été restaurées : citons, à titre d'exemple, la tombe d'un gro-



gnard du Premier Empire dans l'ancien cimetière de Die ou encore la tombe d'un soldat de 14/18 décédé à l'hôpital militaire de Luc en Diois et inhumé dans le cimetière communal, ou encore, en vallée de Quint, le fleurissement régulier de la tombe de Rudolf, cet Allemand anonyme qui s'engagea dans la Résistance française pour lutter contre le nazisme.

Tout, bien évidemment, ne peut être préservé, mais le souvenir de beaucoup d'éléments peut être conservé pour les générations futures au travers d'actions aussi diverses que des inventaires photographiques ou la constitution de tombes musées et du murs du souvenir dans nos cimetières communaux.

Que conserver et sous quelle forme ?

Concernant l'architecture funéraire, il est possible de conserver les plans de nos cimetières, de prendre des photographies des allées et des différentes tombes, voire, pour les plus caractéristiques de les dessiner et d'en relever les dimensions. On peut aussi s'intéresser aux mentions relatives aux défunts, en relevant les noms et les informations d'état civil qui figurent sur les monuments, les différents objets, plaques de métal, macaron de pâte de verre, cœur en métal émaillé, médaillon incluant une photographie, plaques du souvenir déposées par des



associations et qui peuvent beaucoup nous apprendre... La présence de croix, qu'elles soient en bois, en pierre ou en ferronnerie, nous renseignera sur les croyances, de même que certaines formes architecturales propres par exemple à la franc-maçonnerie. Outre ces éléments bien visibles dans nos cimetières, la conservation du patrimoine funéraire inclut la préservation des éléments qui relèvent de la coutume et dont la mémoire va rapidement disparaître. Beaucoup d'anciens se souviennent encore de pratiques qui ont eu cours dans notre région jusque dans les années 70 ; citons la veillée du mort, le registre de condoléances, déposé sur une petite table revêtue d'un tissu noir devant la maison du défunt, les cérémonies elles-mêmes à l'église ou au temple, auxquelles participait tout le village, où presque, le cortège qui se formait pour suivre à pied le corbillard jusqu'au cimetière où un dernier hommage était rendu. N'oublions pas non plus les avis de décès distribués dans tous les commerces pour faire connaître à tous la date et l'heure des funérailles et ses conditions particulières (en la cathédrale, au temple, funérailles civiles au cimetière, sans fleur ni couronne...) ni les remerciements et articles publiés dans la presse locale et notamment dans le Journal de Die et du Diois...

Vers une tombe muséifiée dans le cimetière de Chatillon en Diois

Parce qu'il est resté jusqu'à présent un « cimetière de village » relativement préservé de l'invasion de granit recons-

titué que connaît par exemple l'ancien cimetière de Die, le cimetière communal de Châtillon en Diois offre un excellent panel des différents types de monuments en vogue dans notre région au XIX^e siècle. Parmi les tombes, certaines semblent répondre aux critères d'abandon. L'idée a ainsi germé de préserver une de ces concessions afin qu'après restauration elle puisse accueillir les divers objets qui seront récupérés sur les tombes qui feront dans les années à venir l'objet d'une nouvelle affectation... On peut aussi espérer qu'une partie du mur de clôture puisse être affecté au dépôt d'anciennes couronnes ou ferronneries diverses... Une telle réalisation passe bien sûr par un accord préalable de la mairie, propriétaire du cimetière et responsable, aux yeux de la loi, du respect de la réglementation funéraire, mais aussi par l'implication d'une association existante ou à créer, dont les adhérents auront à cœur de s'investir dans cette mission patrimoniale.

Une réflexion est d'ores et déjà engagée pour établir des protocoles d'inventaire de ce patrimoine et il est envisagé, à l'automne, de lancer via la presse locale un appel à tous ceux qui s'intéressent à ce sujet. Dès maintenant, les bonnes volontés peuvent prendre contact avec :

Mme Françoise VERMILLET-BERTRAND, de Châtillon-en-Diois, à l'adresse mèl.f.v-b@hotmail.fr.



*Christian Rey
Françoise Vermillet-Bertrand*





BRÈVES ARCHÉOLOGIQUES

Le semestre qui vient de s'écouler, depuis la parution des dernières Chroniques, a été riche en découvertes et interventions archéologiques dans le Diois. Avec tout d'abord une surprise : un bâtiment situé dans l'impasse menant à l'arrière des bâtiments communaux de la rue Joseph Reynaud a révélé son origine médiévale au travers d'élévations bien conservées, dont l'étude par Marie Caillet et Emmanuel Poujol sera publiée dans le prochain numéro des Chroniques. D'autre part, des travaux de terrassement à Aurel et la réfection des réseaux à Luc-en-Diois ont permis la découverte de vestiges antiques. Par ailleurs, une opération de sondages a été menée sur le site de La Condamine de Pontaix, grâce au soutien des Diois. Enfin, des travaux de restauration sur le rempart se mettent en place dans le cadre d'un mécénat de l'entreprise Jacquet, spécialisée dans les Monuments historiques.

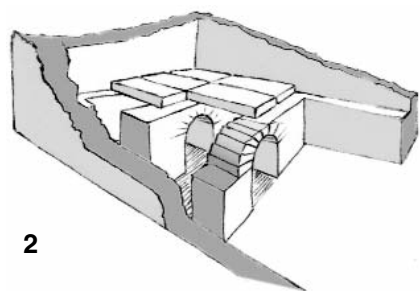
A l'instigation d'Olivier Naviglio, architecte en chef des Monuments historiques pour la Drôme, l'entreprise Jacquet a décidé de mettre en œuvre une opération de mécénat en acceptant de restaurer, sur ses budgets propres, une tour du rempart dans le secteur de l'hôpital. Cette « tour des Pins », en partie fouillée en 1957 (voir l'article de Henri Desaye), s'était en effet considérablement dégradée depuis la restauration qui avait suivi les fouilles. L'entreprise Jacquet, à qui l'on doit deux des trois opérations de restauration sur la Citadelle, a bien voulu intervenir pour remettre cette tour en valeur par une dévégétalisation générale, une étanchéité

des parties sommitales et en reprenant la consolidation de la partie médiane, où un pilier avait été installé pour laisser apparents quelques blocs architecturaux romains utilisés en réemploi à l'intérieur des maçonneries du rempart lors de sa construction. Cette entreprise spécialisée et ses filiales interviennent actuellement sur les amphithéâtres romains de Nîmes et d'Arles et ont effectué dernièrement une opération de mécénat sur l'escalier à double révolution du château de Chambord : nous la remercions de replacer, par son action, le rempart romain de Die parmi les monuments les plus prestigieux du patrimoine historique national.



*restitution des remparts dans le secteur de l'hôpital
(montage J.P.)*

Dans le courant du printemps, des travaux de terrassement au quartier de Crève-Cœur, à Aurel, ont permis la découverte des vestiges d'un four d'époque romaine (figure 1). Ce four construit en fragments de tuiles romaines (*tegulae*) et en dalles de terre cuite était adossé à la colline, qui l'a peu à peu recouvert. Il s'agit probablement d'un four de tuilier, plutôt qu'un four de potier. Il n'en subsiste que la partie inférieure et les vestiges des murs périmétraux, mais on reconnaît les deux arcades qui soutenaient la sole du four (figure 2) et permettaient une bonne répartition de la chaleur provenant du foyer, dont les traces ont été repérées. La partie supérieure du four, où l'on plaçait les tuiles à cuire, a presque entièrement disparu – elle devait être en partie démontée à l'issue des cuissons. Sous l'effet d'un usage intensif, la terre autour du four a pris une coloration rouge et les claveaux des arcades, en terre cuite, ont commencé à fondre : de nombreuses tuiles ont été fabriquées dans ce four. Ces informations ont été transmises à Colette Laroche (service régional de l'archéologie à la DRAC), spécialisée sur ces questions, qui a fait un relevé des vestiges. Ce four ressemble beaucoup à celui de Piconnet, à La Charce, étudié par Jean-Claude Daumas et Robert Laudet.



Dans le centre de Luc-en-Diois, lors de la dernière tranche des travaux de réfection des réseaux enterrés, l'entreprise Marchionni a mis au jour devant la nouvelle mairie des vestiges de murs romains (figures 3 et 4) qui affleuraient sous les remblais supportant le goudron de la route départementale. Ces murs bien construits en petit appareil régulier, caractéristiques de l'époque romaine, étaient conservés en élévation sur 5 assises de hauteur. L'un des murs présentait encore, sur l'une de ses faces, son enduit de mortier blanc lissé. Cette découverte est assez surprenante, dans la mesure où de part et d'autre de cette partie de Luc (devant l'office de tourisme et en direction du temple) les sondages d'archéologie préventive effectués par Jean-Marc Lurol (Inrap) avaient montré un fort enfouissement des vestiges antiques (de 2 à 4 mètres de profondeur). Ces murs indiquent à l'évidence une topographie antique quelque peu différente



3 et 4



de la configuration actuelle de Luc-en-Diois : il semble que la ville romaine se soit installée sur le passage d'un petit col surplombant le lit majeur de la Drôme, en contrebas du quartier de l'Artillat. Les traces d'une voie antique (rue ou route), avec ses recharges successives de graviers, ont également pu être observées mais l'orientation exacte de la voie n'a pas pu être déterminée.

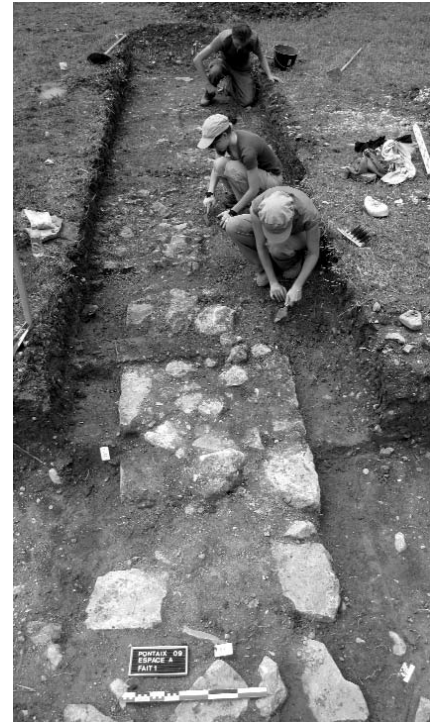
Quelques fragments de céramique antique ont été récoltés en bordure de la voie, dont un tesson de céramique commune oxydante (rouge) (figure 5) portant un graffiti : ... / [C]omiantus. Nul doute qu'à son habitude, Henri Desaye saura faire parler ce texte avec talent ; dans l'intervalle, on se bornera à rappeler que ce type de céramique est généralement utilisé à partir du II^e siècle de notre ère et que les trois lettres peu lisibles de la première ligne (figure 6), s'il s'agit bien de [pot], pourraient faire penser au verbe *potere* (boire).



La dernière nouveauté archéologique du semestre concerne le site de La Condamine de Pontaix, auquel un article était consacré dans le n°9 des *Chroniques*. Sous ma responsabilité et en collaboration avec Yannick Teyssonneyre (doctorant en archéologie, céramologue, Université d'Aix-en-Provence), un chantier de fouille a été ouvert durant le mois de juin sur ce site. Cette opération a réuni une quinzaine d'étudiants de différentes universités et quelques contractuels professionnels de l'archéologie (Inrap) qui



décapage sur le « sanctuaire »



la villa en cours de fouille. ▲

ont travaillé pendant deux semaines sur deux zones décapées. Les résultats seront l'objet de développements ultérieurs, lorsque la phase d'étude sera plus avancée ; on peut néanmoins délivrer quelques informations en avant-première.

Tout d'abord, les vestiges présentent un état de conservation satisfaisant, bien qu'apparaissant immédiatement sous la terre végétale, en limite des profondeurs atteintes par les socs des charrues. Cette proximité explique la qualité des traces visibles en photo aérienne oblique. Dans la partie « villa », nous avons pu découvrir d'intéressants détails sur l'architecture et l'organisation de la construction : murs de terre sur solins de pierre, enduits blancs lissés et enduits peints, sols construits en mortier ou parfaitement damés. La base d'une colonne, sur un muret stylobathe, définit l'emplacement du péristyle de la villa ; un caniveau et un probable puits ont également pu être observés. Mais c'est surtout dans la seconde zone décapée, dans la partie « sanctuaire » du site, que les surprises ont été les plus nombreuses : sous l'installation des puissantes maçonneries de l'établissement romain, plusieurs occupations successives datant de l'âge du Fer (époque gauloise) ont pu être mises en évi-



dence, avec les vestiges d'architectures de terre, notamment en briques crues (adobes), démontrant une intense occupation de ce secteur durant plus de 6 siècles !

En attendant les résultats des études complémentaires, je tiens à remercier tous ceux qui ont rendu possible cette opération en la soutenant activement : la mairie de Die et les services de l'Etat (SRA, DRAC), les associations culturelles de Die (Dea Augusta, Amis des Arts et du Musée), ainsi que des

organismes du secteur privé : dans le Diois, les caisses locales du Crédit Agricole, le syndicat de la Clairette, les établissements Combet & fils, les gîtes Kalinka et hors du Diois, l'Ofup et l'Inrap. Enfin, je remercie de tout cœur Gilbert Archinard, propriétaire du site, pour la qualité et la chaleur de son accueil. L'ensemble de ces soutiens amicaux, comme les premiers résultats obtenus, donnent envie d'imaginer une suite à cette opération.

Jacques Planchon



LES TRAVAUX DE RESTAURATION DES REMPARTS EN 1957

Les travaux de restauration de 1957 étaient les premiers à être exécutés à l'enceinte romaine de Die depuis la seconde guerre mondiale, et les campagnes antérieures se perdaient quelque peu dans la mémoire des Diois. Ils concernaient la partie des remparts qui borde les jardins de l'hôpital, en amont de l'entrée de ce dernier. Le maire, Maurice Vérillon, avait chaleureusement soutenu le projet devant le conseil général lors d'une demande de subvention (Dauphiné libéré du 16 mars 1956). L'entreprise Girard, d'Avignon, a exécuté les travaux sous la direction de l'architecte en chef Leprévost. On a découvert en juin 1957 le pavement de la salle circulaire d'une tour et, en automne, les fondations extérieures de la tour voisine. En outre on a dégagé une inscription inédite presque entièrement cachée sous un pilier : il s'agit de l'épithaphe de Gratilla, fille de Cidio, faite par son mari Toxophorus (ILN, Die 63), texte remontant à la fin du II^e siècle ou au début du III^e, intéressant par les noms propres qu'il renferme (un latin, un gaulois, un grec) et conservé depuis au musée.

Tour 1

Cette tour romaine, qui se trouve juste en amont de l'entrée de l'hôpital, a un rez-de-chaussée plein, mais vers 4,5 m du sol on a dégagé des ruines un joli pavement constitué de petites briques roses posées de chant et disposées en épis sur une surface d'environ 3,30 m de diamètre (fig. 1) : c'est ce qui subsiste d'une salle ronde nichée au premier étage de la tour. S'il n'est malheureusement plus possible d'accéder à ces restes, situés au sommet actuel des ruines, on peut encore, des jardins de l'hôpital, reconnaître, grâce aux assises du parement en petit appareil, le talon (le ressaut) que formait la partie postérieure de la tour à l'intérieur de la courtine et estimer le diamètre, proche de 9 m, de cette tour, sans doute semi-circulaire.

Tour 2

De la tour romaine la plus proche, située sur la pente, ne subsistait avant 1957 qu'une masse de maçonnerie qu'on avait creusée pour en extraire des matériaux, y créant ainsi comme une petite « grotte » (fig. 2). Les travaux ont permis de dégager, du côté de la campagne, les fondations de la tour, et l'on a tenu à

les conserver à l'air libre. Mais, en plusieurs décennies, l'excavation était devenue peu à peu un trou malsain où s'entassaient divers débris et ordures. C'est une bonne décision qui vient d'être prise que de vouloir nettoyer et restaurer le site.

L'épaisse maçonnerie de blocage de la tour repose sur des assises de gros



blocs remployés (fig. 3). En avant même des parties centrale et aval de la tour, quelques blocs formaient comme un vague emmarchement, en un secteur où, à cause de la pente, la masse de l'édifice risquait le plus de s'effondrer.

Plusieurs des gros blocs de fondation, une huitaine, présentent des traits bien particuliers. Ils montrent une ou plusieurs faces entourées d'une ciselure soignée, alors que leurs parties centrales sont simplement dégrossies, en léger creux par rapport à la ciselure. Sur le devant de la tour on observe notamment un alignement de quatre de ces blocs bien caractéristiques (fig. 4). Leur coloration rose, longtemps apparente, rappelait qu'on les avait enduits d'un mortier de tuileau. D'autres faces de ces pierres, dans la mesure où l'on peut les apercevoir, révèlent inversement une partie centrale en léger relief par rapport aux bordures, comme s'il s'agissait d'un essai de bossage. Cela nous fait deviner le procédé d'assemblage des blocs dans le

grand ensemble auquel ils appartenaient à l'origine : ils s'appuyaient étroitement les uns aux autres par la ciselure de leurs bords, alors qu'au centre de chaque face la partie saillante s'encastrait plus ou moins dans la partie creusée d'en face, formant comme une sorte de tenon dans une mortaise. Le procédé visait à l'économie, puisque seules les bordures étaient finies. On connaît peu d'autres exemples à Die de ces blocs à emboîtement, l'un, aujourd'hui recouvert par le crépi, dans une maison à l'angle des rues Maurice-Faure et Auguste-Barnaud, l'autre dans un mur de la fabrique Rolland, actuellement chez André Girard. On ne sait à quoi ils appartenaient.

L'observation des fondations de la tour permet d'affirmer que celle-ci formait sur l'extérieur de la courtine, du côté de la campagne, une avancée à trois pans (fig. 5). Le pan central, le plus en avant, parallèle à la courtine, se reconnaît bien à l'alignement signalé des quatre gros blocs sur une longueur de plus de 2,70 m (fig. 4). L'existence

des deux pans obliques, celui du sud mesurant environ 3,60 m, a été reconnue grâce aux empreintes qu'avaient laissées dans la maçonnerie de longs blocs disposés selon ces directions. Il subsistait même deux petits éléments de maçonnerie, formant chacun comme un écoinçon triangulaire pour raccorder, aussi bien au nord qu'au sud, un bloc de la courtine avec son voisin du pan oblique, attestant ainsi les deux changements de direction du mur (fig. 6).

On connaît dans les remparts romains de Die trois autres exemples de tours présentant ainsi vers l'extérieur une avancée à trois pans : tous se rencontrent dans cette portion nord de l'enceinte, dont trois sont voisins à la Citadelle, sur la propriété de M. Huertas. Ce dispositif pouvait assurer, sur une section en pente, une meilleure stabilité de la construction.

Les travaux de 1957 nous ont ainsi apporté des renseignements précieux sur les remparts de Die, grand ensemble remontant à l'époque romaine tardive. Il faudra attendre pendant plus d'un tiers de siècle de nouvelles campagnes de restauration, sur l'initiative notamment d'André Lelièvre, et des études sur l'enceinte.

Henri Desaye

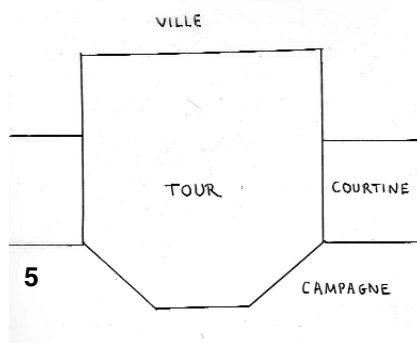
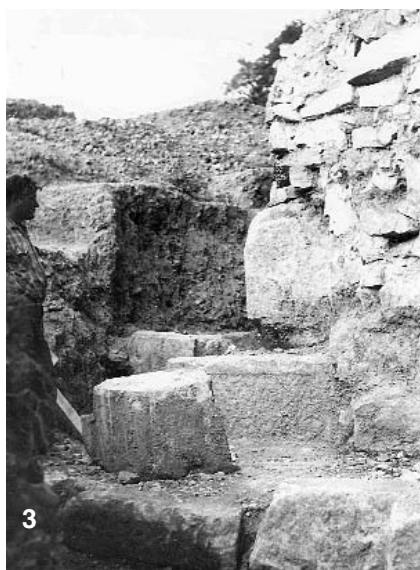
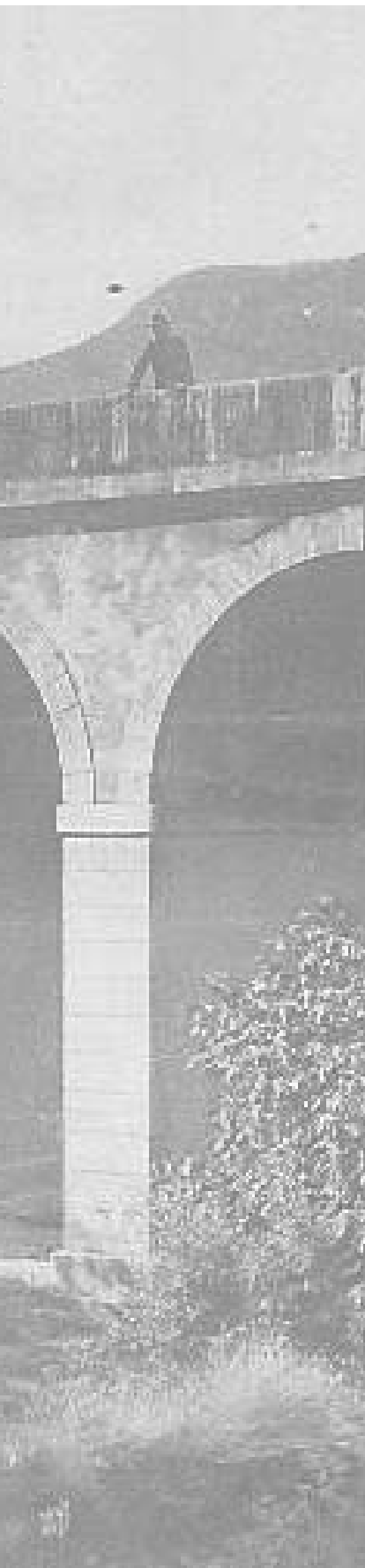


Fig. 1. Le pavé de la tour 1.
 Fig. 2. L'extérieur de la tour 2 avant 1957.
 Fig. 3. Les travaux aux fondations de la tour 2 en 1957.
 Fig. 4. L'alignement de gros blocs de la tour 2.
 Fig. 5. Schéma des tours formant une saillie à trois pans.
 Fig. 6. On reconnaît, au centre du cliché, un petit écoinçon triangulaire de maçonnerie qui permettait de lier deux blocs, aujourd'hui disparus, d'une même assise, mais disposés selon des directions différentes.



LE VIADUC DE DIE

« Les Ponts », puisque c'est ainsi que les vieux diois appellent familièrement le viaduc qui franchit la Meyrosse au quartier Saint Marcel, viennent de retrouver une nouvelle jeunesse après la réfection complète de l'étanchéité de l'ouvrage et de la bande de circulation, ainsi que la création de nouveaux trottoirs. Ces travaux nous donnent l'occasion de préciser dans quel contexte fut réalisé cet important ouvrage.

C'est dans sa séance du 31 mai 1824 que le conseil municipal de Die vota une adresse au gouvernement réclamant une mise en état rapide de la route royale n° 93 de Valence à Gap par Crest, Die, Luc et le col de Cabres. Comme nous l'avons relaté dans un article précédent (« Aux origines de la RD 93 » dans le n° 7 de juillet 2007 des Chroniques du Diois) ce projet, pensé dès 1774 sous le règne de Louis XV, ne sera achevé qu'en 1845 par l'ouverture du Col de Cabres. Quant au premier projet d'alignement des rues de Die, il remonte à 1825 et sera une préoccupation constante des élus jusqu'à la fin du XIXe siècle. En mai 1835 le conseil se préoccupa des travaux en cours sur la route départementale en aval de Die. Constatant que l'administration souhaitait aménager le chemin de la rive gauche entre le pont de Sainte Croix et Die, avec réutilisation du Pont-Neuf, le conseil émit le vœu que cet antique pont, qui serait « bien vite

insuffisant », soit remplacé par un nouvel ouvrage franchissant la Drôme au niveau de la commune de Ponet Saint Auban. Cette requête ne fut que partiellement suivie, l'administration accepta bien la construction d'un nouveau pont, non à Ponet, mais à Die, ce sera le Pont des Chaînes qui constitua l'accès ouest de la ville jusqu'à son effondrement partiel en décembre 2003, événement qui allait accélérer la construction d'un nouvel ouvrage et la suppression des deux passages à niveau. En 1838 le nouveau tracé de la route parvenait au quartier Saint-Pierre. Il fallait détruire une partie du cimetière pour permettre le passage de la route et reconstruire le grand mur que nous connaissons aujourd'hui...

Côté sud, l'accès à la ville ne pouvait se faire que par le pont Saint- Eloi (face à l'actuel Centre de Secours), et par le vieux pont qui franchit également la Meyrosse dans l'actuelle rue du Faubourg- Saint- Marcel, et qui fait



certainement suite au pont romain. Ces deux ouvrages étaient aussi délabrés l'un que l'autre et Saint Eloi était régulièrement contourné par Meyrosse, ce qui provoquait pour la ville de grandes dépenses pour la remise en état... Aussi est il très vite apparu nécessaire de faciliter l'accès au centre ville en construisant un nouvel ouvrage. Le choix se porta sur un viaduc de seize arches, qui fut mis en service en 1847 et dont la construction a par ailleurs permis de sauver la porte Saint -Marcel qui, pour désenclaver la ville, aurait pu subir le même sort que la porte Saint Pierre qui sera démolie en 1891.

Après la mise en service de cet ouvrage, la ville se préoccupa de le relier au chemin de Romeyer. Pour ce faire une portion de terrain fut acquise, située approximativement entre l'actuelle rue du Faubourg- Saint -Marcel, l'entrée du Lotissement Audra et le petit rond point récemment aménagé entre la rue du Viaduc et l'avenue de la Division du Texas. Le Viaduc, parce qu'il facilitait non seulement l'accès dans Die, mais également de Die vers la périphérie, provoqua une modeste « explosion » de l'urbanisme... Plusieurs immeubles

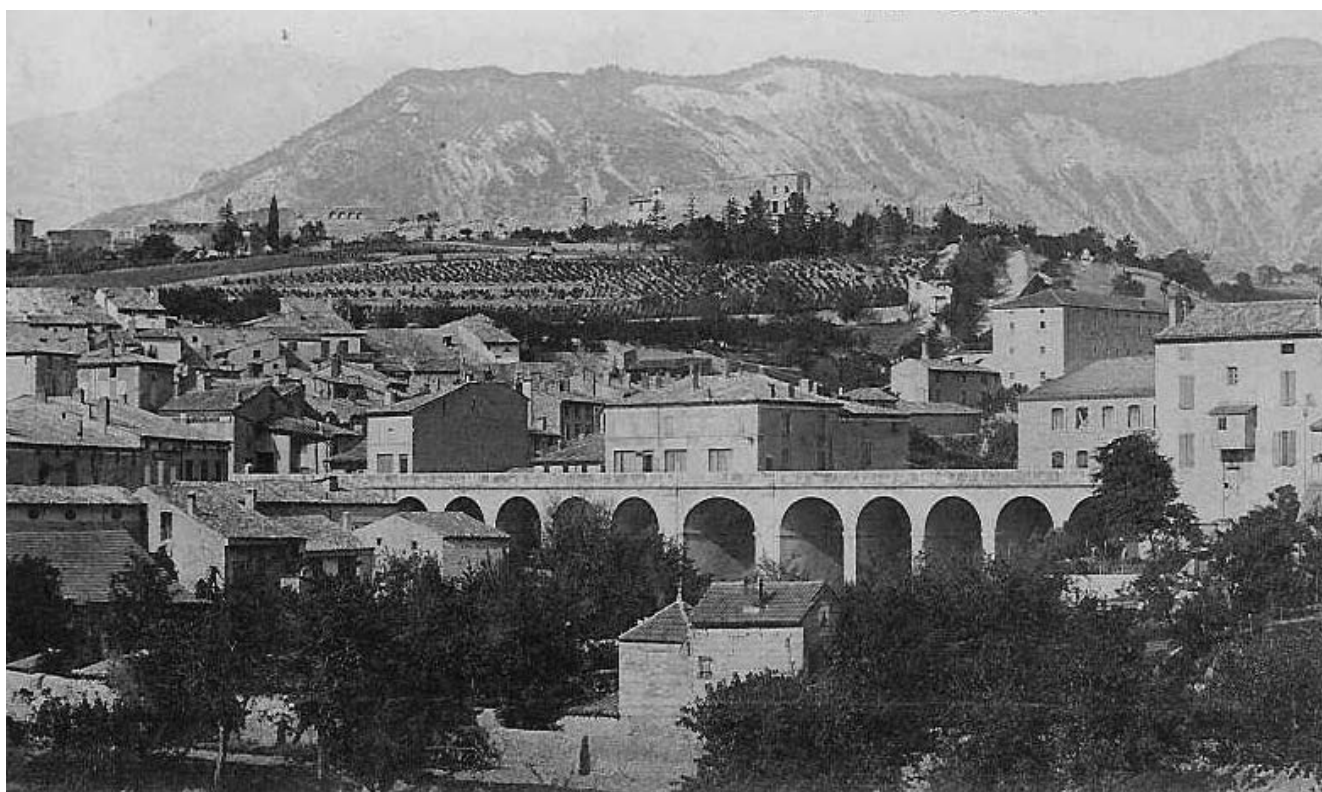
furent construits qui, par leur positionnement entre deux routes et deux niveaux différents, permettaient d'orienter les appartements côté du Viaduc, tandis que les remises étaient, elles, accessibles depuis la rue du Faubourg- Saint -Marcel. Les façades de ces immeubles ont bien sur subi les outrages du temps, toutefois, sur le Viaduc, subsiste un immeuble avec, au niveau des génoises, la date de sa construction : 1865.



Christian REY



4. DIE (Drôme). — Le Viaduc.





LES PIERRES PARLENT

Toutes les anciennes pierres tombales du cimetière au quartier Saint Pierre à Die ont une histoire à raconter. Une inscription en latin sur la stèle d'une concession abandonnée depuis longtemps attire ma curiosité.

Peu courante dans le cimetière de Die, la langue latine révèle sans aucun doute un auteur religieux, ou encore un érudit.

De forme rectangulaire la pierre tombale porte des inscriptions sur les quatre faces.

Face Est :

AMICAE INCOMPARABILI (A mon amie incomparable)

SEBASTIANUS GUIDIUS FILIAE MARITUS (Sébastien Guidi, le mari de sa fille)

GRATI ANIMO (Par sentiment de gratitude)

H-M-P-C (hoc monumentum ponendum curavit : s'est occupé d'ériger ce monument).

Sébastien Gaétan Salvador Maxime, Comte des Guidi, est né dans le royaume de Naples, au château de Guardia Sanframondi le 5 août 1769.

Il commence ses études à Naples à l'âge de 9 ans et étudie la littérature ancienne et moderne, les mathématiques, la physique, la chimie, la médecine et le droit avec un égal succès.

Comme tous les jeunes gens cultivés de son temps, il s'engage et prend part à la révolution de Naples de 1798, commandant un détachement de la milice bourgeoise.

Mais en 1799 partout les partisans de la république sont arrêtés, et le sang coule dans les rues.

Sébastien est blessé, fait prisonnier et condamné à être pendu avec ses compagnons.

Les exécutions commencent et, appelé avant son tour à cause d'une erreur dans son nom, il est repoussé par le bourreau, ce qui retarde son exécution. Cela lui vaut le salut.

Face Sud :

SIT TIBI TERRA LEVIS PISSIMA MATER (Que la terre te soit légère ô très pieuse mère).

Face Ouest :

Ma piété filiale à la mère la plus tendre et la plus chère.

Face Nord :

A la mémoire éternelle de Lucrece Morand veuve de Ch. Scion, née le 22 mai 1738, décédée le 4 février 1819.

Quel était donc ce gendre nommé Sébastien, autant affecté par la disparition de sa belle mère ?

Et me voilà donc parti sur une petite enquête, qui va vite m'emmener dans le milieu médical.

Quelle histoire singulière que l'aventure de cet Italien qui, à cause de la maladie de sa femme dioise, va devenir officiellement l'importateur de l'homéopathie en France !

Voici son histoire. ⁽¹⁾

Il est miraculeusement sauvé, mais ses biens sont confisqués, et il doit quitter son pays. Il choisit la France comme terre d'asile.

De Marseille où il débarque à la fin de 1799, il est amené en qualité de réfugié à Lyon, et c'est dans cette ville qu'il fait la connaissance d'un riche marchand lyonnais, M. Vingtrinier, qui le reçoit chez lui et lui procure de quoi continuer ses études.

Brillant élève, Sébastien des Guidi est nommé, au concours de 1801, professeur de mathématiques à l'Ecole centrale de l'Ardèche. C'est à Privas, en 1802, qu'il obtient sa naturalisation française ⁽²⁾.

En 1803, il est appelé au lycée impérial de Lyon pour y professer les mathématiques et la physique, et c'est là qu'il fait la connaissance d'une jeune fille, originaire de Die, en séjour chez son frère négociant à Lyon.

Les deux jeunes gens se plaisent, et le mariage est célébré à Die le 21 bru-

maire de l'an XIII, c'est-à-dire le 12 novembre 1804.

Anne Lucrèce Chion est née à Die le 9 avril 1772 et baptisée dans l'église cathédrale Notre- Dame de Die le lendemain. Elle est la fille du sieur Charles Chion, négociant à Die, et de Lucrèce Morand son épouse.

Seule sa mère assiste au mariage, car Charles Chion, son père, est décédé le 28 mars 1781 lors d'une visite d'affaire, à Châtillon-en-Diois dans le cabaret d'Alexandre Payan. Mais sont présents comme témoins, son frère Louis Daniel négociant à Lyon, son beau frère Alexandre Faure et ses cousins, Jean François de Lamorte-Charens et François René Chevandier.

Sébastien enseigne les mathématiques spéciales à Marseille en 1810. En 1813 il est nommé inspecteur de l'université de Grenoble et en 1815 il est promu inspecteur à Metz.

Le 12 février 1819, il est reçu docteur ès sciences et la même année il revient à Lyon avec le titre d'inspecteur de l'académie de Lyon.

Mais avant cela, il revient à Die pour l'enterrement de sa belle mère de 80 ans, décédée dans sa maison rue de Chastel, le 4 février 1819, et lui rend hommage en érigeant une pierre avec les inscriptions signalées plus haut.

Sébastien de Guidi aime particulièrement la médecine et pendant son temps libre il l'étudie, se rendant à Montpellier ou Paris pour rencontrer d'éminents professeurs. Il passe sa thèse à Strasbourg et, le 21 octobre



1820, il est reçu docteur en médecine.

Mais ce qui va bouleverser sa vie, c'est le voyage qu'il fait aux eaux de Pouzzoles, près de Naples en 1828 avec sa femme Anne Lucrèce, qui est gravement malade.

Plus tard il écrit ceci :

« Ma femme, atteinte depuis de longues années d'une maladie grave, avait épuisé vainement tous les secours de la médecine. D'excellents praticiens [...] m'avaient prodigué pour elle leurs habiles conseils, mais aux améliorations passagères succédaient facilement de nouvelles rechutes [...] Rien n'avait été négligé, rien n'avait eu un succès durable, quand j'essayai, comme dernière tentative de la conduire aux bains de Pouzzoles connus par la vertu presque divinisée de ses eaux. La malade ne fut que plus souffrante dans cet établissement et une fièvre cérébrale vint y mettre sa vie en danger »

Enfin, il rencontre le médecin de l'hôpital, un de ses anciens amis, le Docteur Cimone qui lui conseille de contacter le Docteur Romani celui-ci pratiquant une nouvelle méthode. Sébastien des Guidi très perplexe écrit : *« Ce médecin vint aussitôt voir la malade et lui administra de suite un remède homéopathique, c'était un décillionième de grain de belladone, donné avec assurance, presque avec promesse du succès. Jugez de mon anxiété ! La malade, fatiguée d'abord, éprouva bientôt un soulagement sensible [...]. Le traitement fut long et difficile, mais en définitive admirablement heureux, [...] je vis les forces revenir et manifester un bien-être général presque inconnu depuis vingt ans, et je compris véritablement toute la vérité, toute la puissance de l'homéopathie, je fis des expériences sur moi, sur d'autres, et ma conviction fut bientôt inébranlable »* ⁽³⁾

Notre médecin reste deux ans à Naples pour suivre les cours de clinique, et se perfectionne auprès du fondateur de l'homéopathie, le docteur Hahnemann, à Köthen près de Dresde en Allemagne. Il dit à ce propos :

« Hahnemann, en me faisant ses adieux, lui qui avait guéri ma compagne et qui nous voyait avec attendrissement partir pour la France, où j'allais propager sa pensée, me dit en m'embrassant Homo homini Deus : l'homme est un dieu pour l'homme. » ⁽⁴⁾

Sébastien des Guidi et sa femme Anne Lucrèce se rendent tout d'abord dans la Drôme, à Crest chez le frère de la miraculée, pour exercer cette nouvelle



méthode de guérison, ce qui fit dire par le Docteur Magnan : *« Ce chef-lieu de canton, situé dans une délicieuse vallée au pied des montagnes que forme, au sud-ouest, le dernier versant des Alpes, est en droit de revendiquer l'honneur d'avoir été le premier théâtre de l'homéopathie dans l'ancienne Gaule »* ⁽⁵⁾

Mais notre couple ne reste pas longtemps sur la ville de Crest. Notre médecin, fort de ses premiers succès dans la nouvelle thérapeutique, reprend sa place d'inspecteur de l'académie de Lyon vers octobre 1830.

Les consultations des malades commencent à Lyon et des guérisons étonnantes, nombreuses, viennent consacrer sa réputation naissante. On raconte que la foule des malades devint telle que le vaste escalier du collège menant à son appartement, est encombré chaque jour. ⁽⁶⁾

Sa réputation franchit vite les limites de la cité et il est consulté par correspondance pour des maladies graves, de Paris et des autres villes de France.

Une multitude de médecins viennent étudier chez le comte qui met à leur disposition livres, manuscrits, médicaments et conseils.

Il crée avec ses collègues le premier noyau de médecins homéopathes lyonnais. Cette association de réputation nationale prendra le nom de « Société Gallicane. »

Grâce à l'influence de Guidi, il y a en France 5 ou 6 médecins homéopathes en juin 1832, ils sont 25 en septembre 1833 et 50 deux ans après.

Le congrès homéopathique de Lyon, tenu en septembre 1833, décide la

frappe d'une médaille à l'effigie de l'introducteur de l'homéopathie, avec sur le côté pile écrit : « *l'an 1830 l'homéopathie a été introduite à Lyon et propagée en France par le Dr comte Sébastien Des Guidi* »

Accablé plus que jamais par le travail des consultations et de la correspondance, il demande en 1834 la permission de se retirer de l'université. Le gouvernement le nomme inspecteur honoraire de l'académie et le roi Louis Philippe le récompense en lui octroyant la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

En 1860, lors d'une visite solennelle de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie dans la ville de Lyon, alors que le salon de l'Hôtel de Ville est bondé de monde, l'empereur aperçoit dans la foule un grand et beau vieillard, dont la noble figure et les nombreuses décorations attirent tous les regards.

Le sénateur et administrateur du département du Rhône, M. Vaisse, se tournant vers l'empereur lui dit : « *Sire, permettez-moi de présenter à Votre Majesté M. le comte Des Guidi, introducteur de l'homéopathie en France.* »

L'empereur salue gracieusement, et l'impératrice, par un geste spontané, tendant la main au doyen des médecins lyonnais : « *Vous avez rendu de grands services à l'humanité* » dit-elle. (7)

A ces mots, l'heureux interlocuteur sent couler ses larmes et, tenant toujours la main de l'impératrice dans ses mains tremblantes, il lui dit : « *Vous êtes la providence des malheureux, Madame, et les pauvres sont habitués à vous bénir. Exaucez la prière d'un vieillard qui touche au siècle. Obtenez de votre auguste époux que dans cette faculté de Médecine, que sa puissante volonté ne peut manquer de créer à Lyon, il y ait une chaire où l'homéopathie soit enseignée, et moi qui n'ai plus que quelques jours à vivre, moi qui ai consacré toute ma vie à répandre et à propager notre doctrine, je dirai comme Siméon : J'ai assez vécu, et j'emploierai mes derniers instants à prier pour vous et à vous bénir* »

On vit l'impératrice suspendre la tête, écouter la vive demande d'un vieillard, et donner un grand exemple de respect à la royauté des cheveux blancs en laissant sa main baignée de larmes entre les mains vénérables qui la retenaient. (8)

Le comte Des Guidi, âgé de 94 ans, mourut à Lyon dans son sommeil le 27 mai 1863. Il fut porté en terre le 29

mai avec de grands honneurs, son convoi était escorté par un piquet de soldats d'infanterie, les membres de l'Institut, le recteur de l'Académie de Lyon et les homéopathes de la ville tenaient les cordons du drap mortuaire. Il est enterré au cimetière de Loyasse à Lyon, où son monument funéraire se visite toujours.

Pour la petite histoire, notre comtesse dioise Anne Lucrece Chion-Des Guidi s'éteignit à Lyon le 21 janvier 1868 au bel âge de 97 ans et conservait jusque là encore sa belle intelligence et toute

son activité de femme du monde ; où donc était la malade incurable de jadis ?

D'anciennes concessions abandonnées du cimetière de Die recèlent encore une foule d'anecdotes et de souvenirs, et ne pourrait-on pas conserver ce patrimoine funéraire, qui risque de disparaître à chaque instant ? Un travail important reste à faire dans ce domaine puisque les pierres veulent encore raconter des histoires.

Emmanuel Poujol

(1) « *L'introduction de l'homéopathie en France* » par le Dr Robert Séror d'après le livre de Charles Janot *Histoire de l'homéopathie Française* (1934). »

(2) Décret du 11 thermidor an XI.

(3) *Lettre aux médecins français* par Des Guidi, le 1er juin 1832, chez Baillière, 3e édition. 1852.

(4) *Lettre de Des Guidi à Napoléon III*, Bulletin de la société méd. hom. de France, 1860, t. 1 p. 446.

(5) *Sommaire historique de l'introduction de l'homéopathie en France*, Par le Dr. Magnan : Journal de la méd. hom. 1846, t. 1.

(6) *Biographie anonyme de Des Guidi*, annexée à la 3e édition de la lettre aux médecins français.

(7) *L'impératrice Eugénie se faisait soigner par le Dr. J. P. Tessier, homéopathe.*

(8) *Revue du Lyonnais : Bulletin de la Société méd. hom. de France. 1860, t. 1, p. 383.*



LOUIS VALLENTIN ET SES FILS : ENTRE JOIES ET VIOLENCES, BARNAVE AU XVIII^e SIÈCLE.

« Je dois partir environ le 25 de ce mois pour Nyons et je n'ay qu'une méchante perruque qui n'est bonne que pour icy. Cella me fait prendre la liberté de vous pryer, monsieur, que si vous vouliez bien vous donner la peyne de m'en achepter une de celles qui se nouent, et qu'elle soit bien fournie de cheveux et qu'ils ne soient pas trop noirs, je vous aures la dernière obligation, car je ne sçatures sortir de mon lieu sen en avoir une... »

Ainsi donc, en 1703, on portait perruque à Barnave, peut-être parce qu'on était trésorier receveur des tailles de la communauté comme Pierre Vallentin. On en possédait même plusieurs, la vieille perruque pour trainer les chemins des collines dioises, la perruque à la mode pour rendre visite aux neveux de Nyons ou au cousins de Grenoble.

Pierre était l'un des quatre fils de Louis Vallentin et Jeanne de Bardonnenche, paisibles bourgeois de Barnave en Diois. Vieux protestants, nouveaux catholiques, selon qui on épousait, qui on fréquentait, ou ce que l'on voulait obtenir. L'Edit de tolérance de 1598 avait rendu la paix depuis un siècle au Diois bouleversé par les guerres de religion mais la Révocation de cet Edit, en 1685, avait ébranlé ce fragile édifice et semé la discorde dans bien des foyers, chez les Vallentin comme ailleurs.

La vie de la famille se partageait entre la vieille maison des Rafaux, dans le valon de Pennes, et celle de Barnave où le grand-père de Louis s'était fixé à la fin du siècle précédent : une vaste et confortable demeure dont la façade regardait le grand chemin allant de Die à Pennes mais dont l'entrée s'abritait à l'arrière d'une cour close par un portail.

Louis avait été receveur des tailles de la communauté de Montmaur, mais au début du XVIII^e siècle, à plus de soixante-dix ans, il avait sans doute déjà laissé sa charge à son dernier fils René, celui qui, selon le curé de Barnave, « ne faisait point son devoir de catholicité ». Ses sœurs avaient suivi le même chemin puisqu'elles avaient épousé toutes trois des garçons de lignées réputées huguenotes.

La famille de Louis était nombreuse et

faisait partie des notables de la vallée ; ses possessions avaient valu des surnoms à chacun des fils pour les distinguer les uns des autres : René était « de Laye », Jean était « de Loche », César était « du Cheylard », comme Pierre semble-t-il.

Peut-être pour suivre l'exemple de leurs aïeux maternels, les Bardonnenche, César et Jean furent les premiers Vallentin à choisir la carrière militaire. Quand survint la nouvelle de la Révocation, chacun réagit différemment : Jean prit aussitôt le chemin de l'exil et rejoignit la communauté française et protestante du Brandebourg. Au moment de son mariage, plus de quinze ans après, il faisait partie d'une des compagnies de Grands Mousquetaires formées par le prince Frédéric Guillaume dans les rangs des réfugiés français.

Son frère César, lui, avait choisi de rester sous la bannière catholique et française. Quand il revint dans le Diois en 1714, à l'heure de sa retraite, c'était un officier décoré de la croix de Saint-Louis et auréolé de la gloire de ses campagnes dans l'armée royale (qui sait si, au hasard des combats, elles ne l'avaient pas jeté face à face avec son frère Jean).

Plutôt qu'à Barnave, il alla s'installer auprès de son père, déjà très âgé, aux Rafaux, dont d'ailleurs Louis lui destinait l'héritage. On peut supposer que le patriarcat avait une prédilection pour ce fringant officier, fierté de la famille, devenu bon catholique comme lui à l'inverse de plusieurs de ses frères et sœurs. Louis préférait sa vieille maison des Rafaux à celle de Barnave qu'il avait laissée à son fils Pierre. Sa femme Jeanne était morte en 1690 et c'était sa maîtresse, Suzanne Monge, une veuve, qui tenait son ménage et lui

avait donné deux enfants de plus. Il mourra bientôt, aux Rafaux, en 1717, à l'âge remarquable de 98 ans.

On imagine aussi les récits enflammés de l'oncle baroudeur et célibataire qu'écoutaient ses neveux, les enfants de Pierre et de René restés au pays.

René s'était marié en 1702 avec une fille de Montmaur où s'installa d'abord le jeune ménage, avant de revenir à Barnave. Pierre, lui, avait épousé en 1690 une grenobloise, fille d'un conseiller au Parlement. Jeune avocat, on peut croire qu'il caressait le rêve d'une carrière dans la capitale de la province, à l'image de son beau-père ; pourtant, c'est à Barnave qu'il revint installer sa jeune épouse et qu'il acheta un office de trésorier receveur des tailles de la communauté.

Il n'avait pas abandonné pour autant ses relations grenobloises, particulièrement celle de son cousin Charles de Perdeyer : il avait été témoin au mariage de sa sœur, Françoise de Perdeyer ; maintenant, il gérait les domaines de Charles qui se plaisait à Grenoble et n'appréciait de la campagne que les « produits du terroir » comme ces prunes et cette huile d'olive que le cousin Vallentin lui rapportait de Nyons, et bien sûr la chasse : « *Nous avons des perdreaux gris aussy gros que des rasles et dans une douzaine de jours, ils seront de la grosseur qu'il faut. Je souhaiterais bien que vous en hussiez le plaisir le premier* » lui écrivait Pierre en juillet 1702.

Si Pierre chevauchait à travers les montagnes du Diois, c'était pour aller visiter la famille de sa sœur Louise qui avait épousé le nyonsais Daniel Eydoux. En chemin, il en profitait pour pousser jusqu'à Poët-Laval, quand il ne faisait pas un saut à Die, Menglon ou Perdeyer, tout cela pour veiller aux

intérêts du cousin Charles. Sa charge de receveur lui laissait le temps de surveiller les récoltes et les rentrées d'argent du grenoblois, et assurer le suivi de ses procès, en bon professionnel de la chicane.

« ... (Félix) m'a dit de vous faire savoir qu'il a planté une trentaine de sauvages, et vos enthes, et que la vigne de la chapelle est déjà toute netoyée... ».

« Je dois aller à Dye sur la fin de cette semaine, et je verray votre procureur, et luy recommanderay vostre affaire contre feu Mathieu Joubert, et il me semble que vous ne ferez pas mal de prendre des précautions sur cette affaire, attendu que le sieur Chancel se trouve beau frère du sieur Blanc ».

Et une autre année :

« le sieur Isoard procureur me charge aussy de vous faire savoir qu'il trouve occasion à vendre la grange des Isoards qui est au bout de la dessante de Menglon, et que sy cella vous convient, vous seres le préféré aux termes et conditions qu'il vous plaira ».

Eloigné du Diois, Charles de Perdeyer n'en restait pas moins un enfant du pays qui réclamait des nouvelles ; Pierre lui servait de gazette :

« Au moment que votre laquais me rendit vostre lettre, monsieur le prieur Vial s'est venu trouver pour me dire que monsieur Lamande médecin de Crest est icy depuis hyer au soir et qu'il avait asseuré la mort de monsieur de Saint-Ange... » et plus tard : « Je crois que vous aurez déjà sçeu la mort de monsieur l'Evêque de Dye qui arriva mercredy soir par une poplessie. Les uns pleurent, les autres rient... ».

« Mon frère ducheylar [César] est arrivé ici depuis le 1^{er} de l'an, après avoir resté malade à Clèles depuis son départ de Grenoble. Il est à présent hors de danger et il vous est très obligé de vostre souvenir... ».

En retour, Pierre Vallentin comptait vivement sur Charles pour faire avancer ses propres affaires, faire modérer la taxe à laquelle il était assujetti comme trésorier du lieu de Barnave, obtenir un délai de paiement... ou encore lui fournir ce qu'il ne trouvait pas sur place à Barnave :

« On a publié depuis le 1^{er} de ce mois la déclaration du Roy pour la deffance du port des armes aux nouveaux convertis. Si vous pouviez, ou madame, me procurer une permission par le moyen de monsieur le président de Gramont qui est beau-

frère de monsieur le marquis de Chabrillan lieutenant du Roy de ce canton, je vous aurez la dernière obligation... ».

« Si vous revenez je vous prie monsieur de me faire achepter un carteron de cette bonne sire qu'on vent sur le pont de boys, et une livre de cette poudre que vous aviez à ce dernier voyage... ».

Le drame survint au mois d'avril 1708 alors que Pierre chevauchait une fois de plus, sur la route de Grenoble : on le retrouva mort, assassiné, au col de Menée, dans la forêt d'Esparron. Le châtelain d'Esparron engagea aussitôt une procédure pour meurtre mais on ne put mettre la main sur le meurtrier. Lucrèce de Bagard [ou Bragard], sa veuve, se retrouva dans une situation financière désastreuse avec deux enfants encore adolescents, apparemment sans biens propres et peu liée avec sa belle famille, et de surcroît, obligée au milieu de son malheur de fournir l'étape d'une brigade de militaires, ou la taxe correspondante, comme cela arrivait régulièrement dans le Diois, région de passage de troupes.

Elle vivait alors dans la grande maison de Barnave, au centre du bourg qui était peu à peu « descendu » de la colline où il se groupait jusque là autour du vieux château féodal.

Pierre avait été victime d'un de ces « bandits de grand chemin » qui en voulait d'abord à sa bourse. Quarante ans plus tard, c'est sans doute pour d'autres raisons, restées non élucidées, que Jean-Louis Vallentin de Laye fut lui aussi assassiné, au col de Pennes.

À cette époque, dans les années 1740, c'était Louis-Charles, le fils de Pierre, qui occupait la grande maison de Barnave, mitoyenne de la propriété des cousins Vallentin de Laye. Des litiges sans fin opposaient les cousins ; le caractère irascible de Jean-Louis, devenu notaire, y était pour beaucoup. En 1724, il avait fait jaser dans Die quand, jeune maître clerc chez le procureur, il avait été pris à partie par l'un de ses adversaires au jeu ; avait-il triché pour gagner autant de biscuits ? L'autre, furieux, lui avait expédié un chandelier à la tête et s'était rué sur lui pour le rouer de coups avant qu'on parvienne à les séparer. En 1732 encore, Jean-Louis se fit injurier par un ménager de Montmaur et se mêla de porter plainte. Mais, le 27 décembre 1746, c'est le couteau de César Sibleyras qui l'atten-

dait au détour du col de Pennes. On démasqua l'assassin qu'on condamna au supplice de la roue, mais on ne put le faire que par contumace parce que Sibleyras avait entre temps pris le large. On inculpa aussi, pour complicité, Louis-Charles Vallentin et son fils Pierre-Louis, qui avaient toutes les raisons d'en vouloir à l'insupportable notaire ; en effet, l'année précédente, Jean-Louis leur avait intenté un procès pour contester les termes d'une convention passée avec eux en 1730, autorisant Louis-Charles à clore leur pré mitoyen en plein Barnave, appelé « l'Aire », tout en laissant le droit de passage. Jean-Louis avait changé d'avis et tenait à jouir comme il l'entendait de l'endroit, un « emplacement inculte où... il avait fait battre ses grains, entreposer ses chanvres, sécher son foin et sa lessive, l'endroit avait toujours été regardé comme public depuis un temps immémorial par le jeu de boules, de paume et autres... il avait fait déposer treize témoins selon lesquels l'endroit était toujours resté ouvert, que l'on y avait joué, dansé, battu des grains... ».

La situation s'était donc fortement dégradée entre cousins quand survint la nouvelle du meurtre de Jean-Louis. Les conclusions de l'inculpation étant restées ignorées, on ne sait pas jusqu'à quel point Louis-Charles et son fils furent inquiétés. Toujours est-il que l'affaire ne troubla nullement les relations avec le reste de la famille.

Quand, trente ans plus tard, les petits-fils de Louis-Charles commencèrent à leur tour leur carrière de juristes, les drames familiaux s'étaient effacés pour faire place à d'autres événements autrement plus graves : Charles et Henri, 35 et 29 ans en 1789, allaient prendre une large part au déroulement local de la Révolution Française.

Amicie d'Arces



Tombe Vallentin au cimetière de Die



CENTENAIRE DE L'AVIATION À DIE ET DANS LE DIOIS

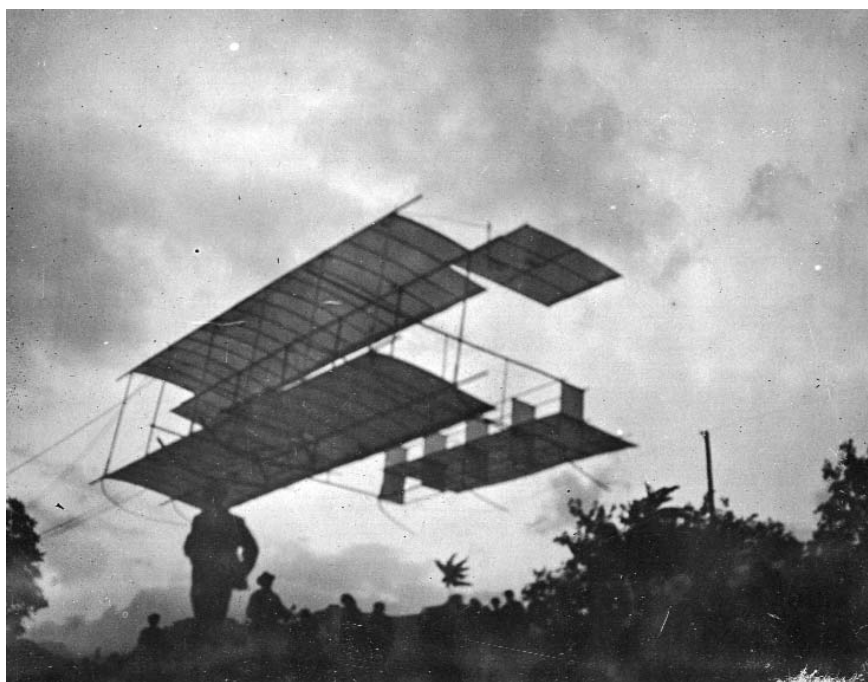
Au mois d'août 1909 Marcel Leyat, jeune ingénieur de la prestigieuse Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, parvient à faire voler sur quelques dizaines de mètres le planeur qu'il a fait construire à Die par la fabrique de meubles Audra ; c'était la première étape d'une longue carrière au cours de laquelle l'ingénieur allait se montrer particulièrement inventif et productif, puisqu'il faut mettre à son crédit, outre plusieurs modèles d'aéronefs, la conception et la réalisation d'une voiture automobile à propulsion par hélice baptisée « Hélica », une méthode d'apprentissage de la musique, ainsi que l'invention d'une « méthode analytique d'enseignement rationnel ».

Fils aîné du président du tribunal de

notre ville, Marcel Leyat était né rue Villeneuve (actuelle rue Emile Laurens) le 26 mars 1885, il décédera dans le Val de Marne, le 3 décembre 1986 à l'âge respectable de 101 ans, non sans avoir reçu le 11 juin 1985 dans les locaux de l'Ecole Centrale, l'hommage solennel des enseignants, des étudiants, mais aussi des rares survivants de la promotion 1911 qui reconnaissent en lui « un créateur et un inventeur ».

L'Association *Dea Augusta* ne pouvait rester indifférente à ce centenaire et envisage la publication d'une biographie de Marcel Leyat, complétée par une « histoire de l'aviation en Diois » qui conduira nos lecteurs sur les traces des aviateurs et aéroliers régionaux anonymes ou célèbres.

Christian Rey



Die - 10/8/09 - 6^h45 du Sm
Premier essai - première vol



LES TIMIDES DÉBUTS DU TOURISME EN DIOIS AU XIX^e SIÈCLE

C'est l'invention et le prodigieux développement du chemin de fer pendant tout le XIX^e siècle qui va favoriser l'émergence d'une nouvelle activité très vite connue sous le nom générique de tourisme. Les historiens considèrent que l'Angleterre en est le berceau, puisque dès la fin du XVIII^e siècle les jeunes de la bonne société terminent leurs études en effectuant un « tour of Europe » destiné à parfaire leur éducation. Les prestigieux sites italiens et grecs avaient souvent leur préférence, mais les capitales européennes et les Alpes étaient également très prisées. Toutefois ce n'est que bien des années plus tard que la Société des Nations validera officiellement le terme « tourisme », lui donnant comme définition officielle tout déplacement à l'étranger d'une durée supérieure à vingt-quatre heures... L'éditeur britannique Murray va être le premier à publier de véritables guides de voyages et l'idée sera reprise dès 1839 par les éditions allemandes Baedeker...

En France l'essor du tourisme se fait à partir de 1860 quand le duc de Morny fonde la station balnéaire de Deauville, tandis que son demi-frère, l'empereur Napoléon III, préfère la côte basque... Le premier organisme officiel de tourisme de notre pays est probablement le « comité des promenades » de Gérardmer créé en juillet 1875 ; le célèbre guide Michelin, quant à lui, naîtra avec le XX^e siècle en 1900. Bien avant la création officielle en 1909 à Die d'un Syndicat d'initiative destiné à « attirer et retenir dans la région des visiteurs étrangers et leur procurer toutes les facilités et tous les agréments possibles », le Diois avait suscité l'intérêt de voyageurs et d'éditeurs de guides régionaux, tandis que plusieurs dessinateurs immortalisaient nos paysages dans des lithographies empreintes de romantisme...

De la lithographie aux premiers guides touristiques

La plus vieille description à caractère touristique est probablement constituée par les quelques lignes écrites au début du XVIII^e siècle par deux bénédictins qui, parcourant la France, firent étape dans notre ville. C'est du début du XIX^e siècle que datent les plus anciennes lithographies représentant des paysages de la région. Citons la gravure d'Angelman représentant la vieille ville vue depuis l'actuelle médiathèque départementale, avec au premier plan les ruines des thermes romains, ou encore la vue générale de Die réalisée par Bollinger, dont nous connaissons également une représen-

tation du « grand lac de Luc en Dauphiné ». Dès 1856 le journal *l'Illustration*, que l'on peut considérer comme l'ancêtre de l'actuel « Match », publie un premier reportage « touristique » sur Die. Dès l'introduction on perçoit très bien que notre région est présentée comme « terra incognita » qu'il appartient à chacun de découvrir, puisque les améliorations du réseau routier la rendent désormais accessible aux touristes : « On sait que la partie montagneuse du département de la Drôme, et particulièrement l'ancienne province de Die, renferme de vastes forêts de pins et de sapins qui jusqu'ici n'avaient

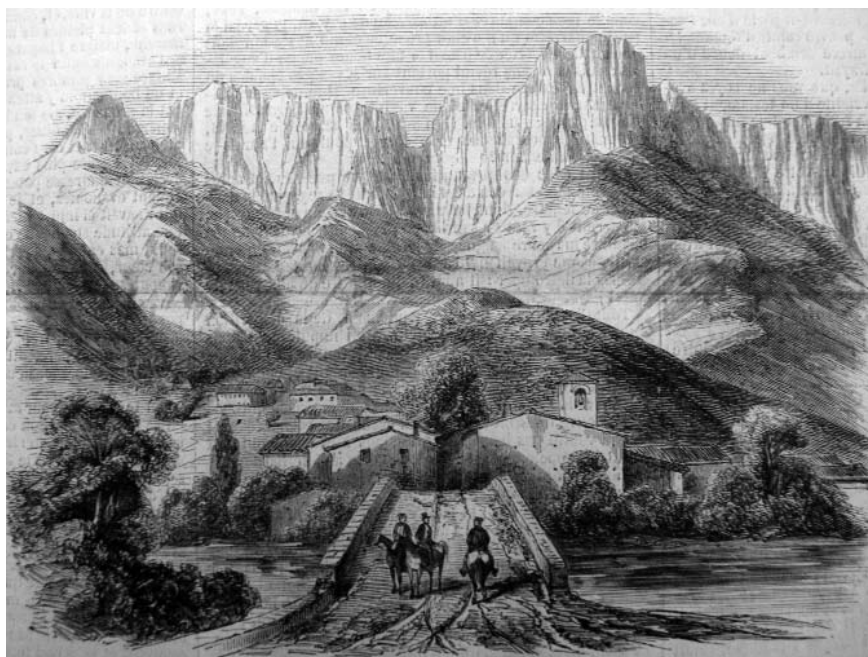
pas été exploitées faute de voies de communication. Depuis quelques années cependant on s'est occupé de les rendre accessibles aux voitures par la construction de nouvelles routes souvent fort pittoresques » ; et l'auteur, se sentant certainement l'âme d'un ethnologue découvrant une tribu primitive poursuit dans le même style en évoquant l'invention par les autochtones des bains résineux : « Dans ces solitudes ignorées et presque inaccessibles, on avait néanmoins cherché à tirer parti des bois résineux qui y croissaient en si grande abondance. Dans ce but on les brûlait sur place ; non point pour les réduire en charbon ; mais pour en extraire, sous forme de poix-résine et goudron, la substance aromatisée qu'ils renfermaient. Cette opération avait lieu dans des fours grossièrement construits et d'une forme analogue à celle des fours à chaux ». Après avoir expliqué que les bergers perclus de rhumatismes se soignaient en « s'enfournant quelques minutes dans ces fours », l'auteur rassure ses lecteurs en leur précisant « qu'un médecin de Die, - le docteur Chicanier - s'étant assuré de l'efficacité du traitement, résolut de le soumettre à une pratique raisonnée et fit construire dans cette ville un appareil en forme d'étuve, sur le modèle des fours à poix, disposé seulement d'une manière plus convenable pour le but qu'il se proposait » A la suite, l'auteur se livre à une curieuse présentation des environs de Die dont voici quelques extraits caractéristiques pour lesquels nous avons respecté l'orthographe des noms de lieux : « Rien de plus majestueux que les immenses rochers de la montagne de Glandas qui dominant la petite vallée de Romeger. Au sommet d'un talus de deux lieues de hauteur, et dont les pentes très abruptes sont couvertes d'immenses forêts, se dressent, comme des fortifications de géants, les parois verticales de la montagne nue, dont les découpures bizarres ressortent plus vives sur un ciel pur, et dont les sinuosités, largement dessinées par des ombres vigoureuses, imitent parfois les plis d'une draperie disposée avec autant d'ampleur que de simplicité » ; ou encore cette remarque un peu brute relative à notre cité qui « n'offre par elle même rien de particulier », mais dont l'auteur reconnaît quelques lignes plus loin que, « siège d'un ancien évêché et même d'une académie, elle a conservé des traditions scientifiques et littéraires qui lui

méritent une place à part parmi les petites villes de province » ; quant au passage relatif « aux nombreuses bandes de loups qui se montrent encore de nos jours » dans les montagnes septentrionales du Diois, depuis Glandasse jusqu'au col de Menée « région où se trouvaient autrefois des ours et des loups cerviers » il renforce encore pour le lecteur l'image d'une terre vierge où tout reste à découvrir...

Si les renseignements relatifs au thermalisme sont exacts et si les descriptions de paysages sont fidèles malgré le style quelque peu emphatique, on ne peut en dire autant des illustrations qui, inspirées des dessins de Muston, ont été retravaillées par le graveur pour deux raisons au moins. Il s'agissait tout d'abord d'assurer l'harmonie des illustrations avec le texte et le maximum de visibilité des éléments du paysage ce qui a entraîné un certain nombre d'interprétations et de déformations particulièrement observables sur la vue générale de Die, mais les contraintes techniques ont également joué un rôle important : les reproductions illustrent un article de journal, elles doivent être imprimées en même temps que le texte, il ne s'agit donc pas de lithographies, mais d'images réduites à leur plus simple expression et le filigrane d'impression demeure bien visible sur les reproductions qui illustrent notre propos.

Le témoignage d'Adolphe Joanne

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle est publié par Gaston Donnet « le Guide du Dauphiné » qui, comme nous l'avons relaté dans le n° 5 de juillet 2006 des *Chroniques du Diois*, fournit une description peu avantageuse de notre ville : « Die, c'est une rue et une place... et la place appelée pompeusement promenade...et pour aller de cette place à la rue nationale on suit des passages macrobiens, vermoulus, qui tous portent des noms probablement trouvés par un ancien cher de musique militaire : passage du fifre, passage des trompettes, etc... ». L'édition de guides touristiques étant particulièrement en vogue, Adolphe Joanne, un des cofondateurs de la revue *l'Illustration* va lancer en 1849 une série intitulée « Voyage illustré dans les cinq parties du monde » ; dans le tome XXXI il nous livre un très intéressant article intitulé « Excursions en Dauphiné 1850-1860 ». Des nombreuses pages consacrées à notre région nous nous devons de citer ci après les passages les plus emblématiques, précédés de quelques observations de l'auteur prouvant qu'une certaine élite avait bien justement apprécié le formidable élan économique qu'allait impulser le tourisme à notre région tout entière quelques décennies plus tard.



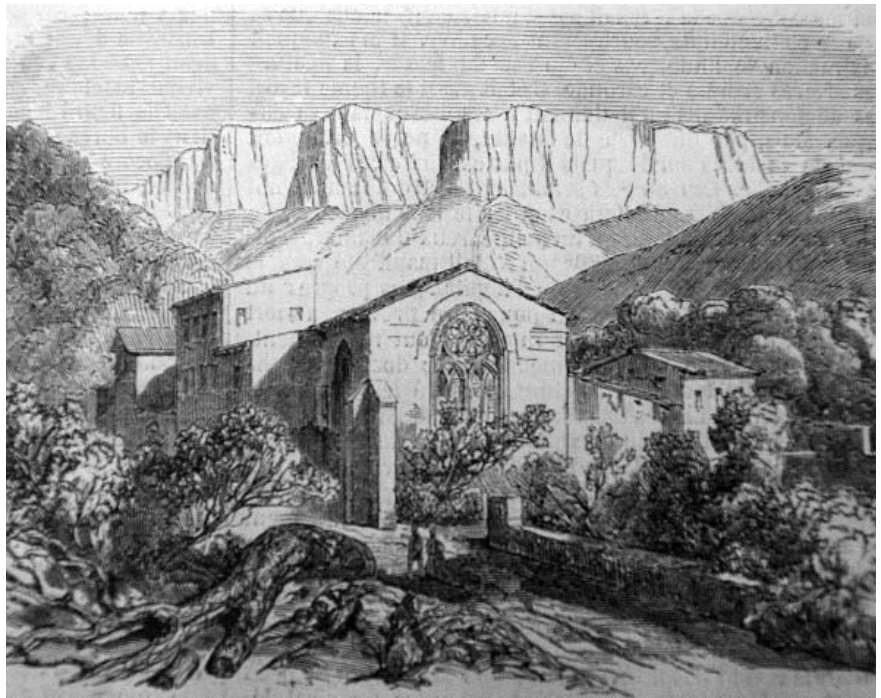
« ...Les livres ne tarderont pas à venir. Ils sont déjà venus grâce au chemin de fer. Les publications à l'usage des voyageurs, si rares autrefois, abondent déjà aujourd'hui; la Revue des Alpes fondée par M Maisonville, imprimeur libraire, l'Echo du Dauphiné et du Vivarais, publié par M Merle et qui se décidera bientôt à s'occuper des deux belles provinces dont il a pris les noms pour se faire un titre, les excellents Itinéraires de M Antonin Macé, ... les travaux géologiques de M Lory...ont déjà appelé l'attention du public sur les principales curiosités du Dauphiné. Les belles photographies de M Baldus, de Paris et de MM Muzet et Bajat, de Grenoble, ont produit des résultats aussi heureux pour les contrées qu'elles reproduisent que pour leurs habiles et consciencieux éditeurs. Enfin en attendant la publication de l'itinéraire du Dauphiné et des Alpes Maritimes pour laquelle je me suis assuré la collaboration de MM Elisée Reclus et A Muston j'ai obtenu de MM le directeur et les éditeurs du Tour du monde trois livraisons de cette belle et intéressante publication afin de faire connaître à leurs nombreux abonnés ou souscripteurs les régions les plus rarement explorées ou les moins souvent décrites des départements de l'Isère et de la Drôme ». Quelques lignes plus loin l'auteur observe que « toutefois la publicité ne suffira pas pour attirer dans ce beau pays les armées de touristes qui partent chaque année de toutes les capitales du monde civilisé et vont envahir la

Savoie, la Suisse, les Pyrénées ». D'après lui il faut absolument que la population « se décide à tenter quelques efforts d'amabilité, de politesse et de propreté en faveur des étrangers », jugeant utile de préciser que les dépenses matérielles induites resteront peut-être improductives pendant une assez longue période mais que « peu à peu les pertes seront couvertes et les bénéfices augmenteront chaque année », car toute la question est là : « Les voyageurs s'empresseront d'accourir dans le Dauphiné dès qu'ils y trouveront ce qu'ils vont chercher ailleurs : bon souper et bon gîte ». Véritable visionnaire, Adolphe Joanne va encore plus loin dans son analyse, il n'hésite pas à écrire que, s'il était directeur des chemins de fer, il aurait demandé à ses actionnaires l'autorisation de construire vingt hôtels modestes, confortables et propres, pratiquant des prix modérés afin de développer le tourisme, une idée bien en avance sur son temps et une problématique non encore résolue aujourd'hui... Il est vrai qu'à cette époque les auberges et les guides étaient rares, les voitures publiques manquaient et les chemins étaient souvent impraticables. L'article se poursuit par une description précise du Royans et des Goulets, itinéraire qu'Adolphe Joanne va emprunter pour rejoindre la vallée de la Gervanne puis, par la vallée d'Egluy la vallée de Quint et Die. Les différentes illustrations,

ayant été réalisées par Karl Giradet essentiellement d'après des dessins du pasteur Muston, sont toutes du style romantique qui caractérisait cette fin de XIX^e siècle. Pour rester dans le cadre de notre propos, nous ne détaillerons que les descriptions concernant la ville de Die et sa proche région, nous limitant à signaler les autres secteurs du Diois géographique décrits par l'auteur. Après donc avoir parcouru le Royans et la Bourne, Joanne s'intéresse aux procédés employés par les ouvriers chargés de la construction des routes en corniche, avant que de se diriger vers le sud ouest en direction de Léoncel, puis des gorges d'Ombleze. Ni la cascade de la Druisse ni le Velan, ni la Gervanne n'échappent à sa curiosité. C'est par Egluy que notre voyageur va rejoindre la vallée de Quint où il est tout de suite frappé par « les montagnes très extraordinaires de formes et de couleurs au-dessus desquelles se dresse dans lointain le mont Glandaz et le grand pic de Saint-Geniz ». S'en suit une bonne description de Sainte-Croix et de son château, agrémentée d'éléments d'histoire, puis c'est l'arrivée sur Die, dont il dresse un portrait flatteur « Die est, à certains égards, une ville heureuse entre toutes les villes : elle occupe une agréable situation, sous un climat tempéré, dans une vallée aussi riante que fertile ; elle contemple à son aise de belles montagnes assez éloignées de son territoire pour qu'elle n'ait



jamais à souffrir de leur ombre ; une rivière suffisamment abondante l'arrose ; ses vignes produisent un petit vin blanc, une Clairette justement célèbre, qui, au charme piquant du Champagne mousseux unit un caractère plus inoffensif ». Visiblement ce n'est pas en novembre, lorsque le soleil, dès trois heures de l'après midi passe derrière Justin que Joanne visita Die ! Après un court paragraphe dans lequel il mentionne l'abondance et l'excellence des vestiges archéologiques, l'auteur en vient à dresser un portrait vitriolé des habitants de « cette cité trop favorisée du ciel » qui « au lieu de se laisser vivre au jour le jour en admirant les beaux et délicieux paysages qui les entouraient de toutes parts en dégustant, dans un doux farniente, sous leurs fraîches tonnelles l'excellent vin qu'ils avaient l'inappréciable chance de récolter sans trop de fatigue, en se livrant même, si l'envie les en eût pris, à des discussions historiques ou archéologiques, n'ont jamais laisser échapper une occasion de se quereller, de se battre, de s'égorger ; que dis-je ? dès qu'elle leur manquait ils s'empressaient de la faire naître. L'homme est trop souvent inquiet, maladroit, pour ne pas dire sot, envieux, entêté, vindicatif, dominateur. L'histoire de la ville de Die servira-t-elle d'exemple à d'autres villes ? J'en doute ; mais, pour justifier mes reproches, je vais essayer de la raconter le plus brièvement que je pourrai ». On l'aura compris, l'auteur ne parlait pas des habitants d'alors, mais des générations qui se sont succédés tout au long des deux millénaires d'existence de notre cité. Le résumé de l'histoire de notre ville proposé par Joanne témoigne de solides connaissances ; contrairement à d'autres contemporains on sent qu'il s'est largement documenté avant d'entreprendre son voyage, ou du moins avant de rédiger son article. Tout un paragraphe est consacré aux bains thermo-résineux qui se développent alors à Die, puis l'auteur, après une brève visite de la vallée de Romeyer, il reprend son parcours le conduisant à Aouste, et par le « pas de Louzun » à Saou et à Bourdeaux. Curieusement Joanne n'évoque ni Saillans ni Pontaix, village qu'il avait égratigné quelques pages au paravent dans sa description de la vallée de Quint et dont il disait simplement « Pontaix est aussi mal bâti et aussi malpropre que pittoresquement situé ».



Signalons, de la même période, une petite lithographie qui également inspirée de Muston, présentant Die depuis Justin. Ce document qui donne des informations précises sur le paysage représenté, puisque sont mentionnés le pic de Saint Geniz, le pic de Chamaloc, la vallée de Romeyer, la Dent de Die, les rochers et le plateau du Glandaz, peut être considéré comme le précurseur des cartes postales et des dépliants touristiques.

Dès le XVIII^e mais surtout au XIX^e quelques chercheurs s'intéressent à l'archéologie ou plutôt aux antiquités pour reprendre la terminologie de l'époque et publient le résultat de leurs observations. Au niveau régional nous pouvons citer les Recherches sur les antiquités dauphinoises du J.-J. Pilot de Thorey, publiées en 1833 par les éditions grenobloise Baratier et, pour les auteurs diois, les travaux de Drojat, Caneau et Lagier de Vaugelas restés relativement confidentiels au regard de l'œuvre de Jean Denis Long. Toutes ces publications ont participé à faire connaître notre cité à une certaine élite et ont contribué à la préservation d'un patrimoine largement exploité aujourd'hui encore par les guides touristiques ; c'est ainsi que les membres de l'éminente Académie Delphinale de Grenoble, auxquels s'étaient joints les adhérents de la Société d'archéologie et de sta-

tistique de la Drôme, organisèrent une excursion à Die en 1913, dont Alfred Dujet publia le compte rendu l'année suivante dans le *Bulletin de la société d'archéologie et de statistique de la Drôme*. Si cette rencontre entre les « érudits de la Drôme et ceux de l'Isère » a eu lieu, c'est essentiellement à la suite du développement des moyens de transport. La société d'archéologie fit le déplacement à Die par le train, les académiciens vinrent de Grenoble en voitures automobiles. Cette relative facilité à organiser des rencontres fit germer l'idée de créer une « fédération entre les sociétés savantes, littéraires et artistiques du Dauphiné » qui, en raison de la Grande Guerre, ne fut jamais concrétisée. L'article qui relate la visite de la ville mériterait à lui seul une étude approfondie. Contentons nous d'en extraire ce passage qui reflète bien l'esprit qui animait alors ces groupes de touristes érudits ; « L'heure du diner approche. Devant l'hôtel des Alpes, dans le recueillement crépusculaire, des groupes se forment puis disparaissent ; ils vont se réunir dans la salle du banquet et l'on se trouve quarante autour de deux grandes tables ; grave assemblée fleurie ça et là de claires toilettes et frais sourires. Avec le parfait entrain des touristes, on fait honneur à l'excellent menu servi par l'hôtel. Et voici que détonne et jaillit en gerbes neigeuses le vin impétueux des Voconces, la clairette de Die... ».

Prosper Mérimée visite Die

En 1839 Prosper Mérimée, en sa qualité d'inspecteur général des monuments historiques, vient « *comme il le désirait depuis longtemps* » visiter Die. Il sera très intéressé par les nombreuses inscriptions latines et interrogera à leur propos son ami Lenormant, il posera une petite question pleine d'humour qui nous renseigne sur la faible qualité de l'hôtellerie dioise « *Savez-vous que c'est à Die qu'on trouve les plus grosses punaises connues ?* » Dans son rapport daté du 8 août 1839 il fait mention des deux portes fortifiées de Saint-Pierre et de Saint-Marcel, dont il regrette que les nombreuses restaurations aient été toujours exécutées avec des matériaux antiques, ce qui rend à ses yeux quasiment impossible la détermination des dispositions primitives. Mérimée semble exclure toute restauration qui serait « *chose coûteuse et difficile* » mais il préconise cependant que, « *lorsqu'on fixera l'allongement de la ville à qui l'établissement de la nouvelle route de Gap doit donner de l'importance, il serait à désirer qu'on prit des mesures pour isoler ces portes* ». Pendant son séjour diois, Mérimée rencontra le docteur Jean-Denis Long, lui-même ami de Lenormant, qui saura le convaincre de débloquent un crédit de 500 F destiné à la réparation « *du piédroit de l'arc romain engagé dans la porte Saint-Marcel* ». Mérimée visita également la cathédrale « *saccagée par*

les protestants au XVI^e siècle, (et qui) a été encore plus endommagée par des restaurations maladroites. (d'où) il semble qu'on se soit étudié à faire disparaître le caractère noble et antique qui rendait cette église si remarquable, même parmi celles du midi, où les souvenirs de l'architecture romaine se sont conservés si longtemps ».

L'arrivée du chemin de fer

La fin du XIX^e siècle fut marquée par l'arrivée à Die du chemin de fer, qui modestement contribuera à acheminer en Diois les premiers touristes que sont les curistes des établissements thermo-résineux. C'est aussi le train, parce qu'il permettait des déplacements rapides, qui incita quelques élites à organiser à Die le 10 août 1888 une grande fête en l'honneur de la Comtesse de Die. Par l'itinéraire emprunté, par la présence de nombreux ouvrages d'art tels les viaducs de Pontaix ou de Luc en Diois, par le relatif confort des wagons, le chemin de fer favorisait les déplacements d'agrément et la découverte des paysages ; quelques témoignages des premiers voyageurs nous sont parvenus qui nous permettent de mieux comprendre les mentalités de ces pionniers du tourisme ferroviaire ; parmi eux Félix Grégoire qui publia dans le *Bulletin de la société d'archéologie de la Drôme* en 1899 un article intitulé « *le chemin de fer de Livron à Veynes* », d'ou nous avons extraits les passages ci après :

« *Lentement, prudemment, dévotement, ce train d'alpe égrène ses stations, à raison d'une par vingt minutes. Vieux wagons courts et bas, qui geignent et qui tanguent à tout propos, vieille locomotive mastoquée et asthmatique, c'est un matériel à la retraite... Foin des rapides de la grande ligne de Marseille, ces ouragans de fer lâchés à l'esbroufe dans l'allongement infini des paysages, et qui donnent au voyageur la sensation d'une nature en démenche furieuse, de sites plein de rage qui vous sautent aux yeux ! Notre train est raisonnable, lui. Ces emballements ne sont plus de son âge. Aussi la garde-barrière l'espère tout bonnement sur sa chaise en tricotant ses bas. Puis elle rit et fait des signes quand il passe, car toujours quelque connaissance apparaît aux portières...*

O ces stations de chemin de fer de Die – gains d'humanité poussés à l'aventure dans des lieux négligés et quasi sans âmes – stations seulettes et blanches qui étiquettent tel village introuvable, perdu à travers monts dans son innocence et sa sérénité... On s'arrête. Une casquette impérative, brodée d'un P.L.M d'or souligné par des feuilles de chêne, frémit, s'agite, va, vient le long du quai, tente de faire croire à l'assaut des voitures par une foule débordée. Un nom qu'on entend mal est jeté cinq ou six fois aux portières indifférentes. Et si par hasard on se penche, on s'aperçoit qu'on vient de s'arrêter pour rien, si, pour cette casquette ! De foules poindre ! La gare est vide. Hors les jours de foire, ou encore les jours de vogue, le train de Die ne chauffe guère que pour quelques voyageurs. Nos montagnards tous assez drus pour rouler char ou charrette, boudent au chemin de fer. Ce luxe ne semble pas fait pour eux... Les salles d'attente des gares de Livron, de Crest et de Die affichent des verniseries glauques, des sites algériens d'ou rugissent vermillon, des thermes multicolores. Comme si les braves gens de la montagne songeaient à ces douceurs si compliquées, si loin, si chères ! »

Même si ce texte indique clairement que le matériel ferroviaire affecté à la voie Livron-Veynes n'est pas du dernier cri, même si les paysans des montagnes dioises prenaient peu souvent le train, la ligne, construite essentiellement pour des raisons stratégiques, contribua quand même à drainer en Diois quelques courageux touristes.





Bains thermo-résineux et hôtellerie

Pour bien nous imprégner du contexte historique, voici ce qu'écrivait, à propos des établissements thermo-résineux de Salières et du Martouret, le pasteur André Mailhet dans son Histoire de Die publiée en 1897 « *Le Martouret, l'ancienne maison seigneuriale de la famille d'Avond est depuis 1852 un établissement thermo-résineux et hydrothérapique ou M le docteur Benoit combat avec succès les affections arthritiques, les rhumatismes, la goutte, les épanchements séreux, la prostatocystite, les névralgies, les sciaticques, les dyspepsies, l'asthme, les catarrhes, le diabète, l'obésité...*

L'établissement de Salières, à quatre kilomètres de Die, fondé vers la même époque par M Taillotte, à l'hôtel des Alpes, puis transporté bientôt après au pittoresque endroit où il se trouve aujourd'hui lutte victorieusement contre les mêmes maladies, au moyen de bains résino-térébenthinés à base de pin mugho. C'est Monsieur le docteur Magnan qui est en particulier chargé de donner ses soins dévoués aux nombreux malades qui viennent y chercher la guérison ».

Sur ces deux établissements thermaux, nous disposons d'une documentation relativement abondante qui décrit notamment les traitements. Pour le Martouret, nous disposons également de documents publicitaires qui viennent, entre autres, les mérites de la source « *la Virginale* » qui coulait à la fontaine de la propriété. Il ne fait nul doute que l'arrivée du chemin de fer à Die qui a contribué au développement de ces cures qui accueillent un public essentiellement issu de l'actuelle région Rhône-Alpes. Les lecteurs intéressés par cet aspect particulier pourront lire les articles que nous avons consacrés au domaine du Martouret et à la fille du docteur Benoit, qui émigra au Canada dans les anciens numéros des *Chroniques du Diois*.



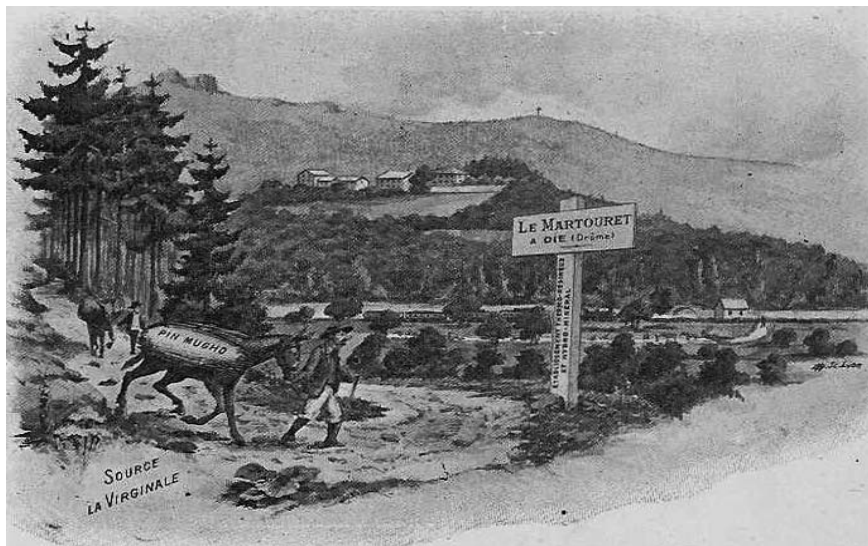
Sur l'hôtellerie du XIX^e siècle, nous ne disposons que de renseignements fragmentaires. On peut toutefois considérer qu'en dehors des établissements thermaux que nous venons d'évoquer, les rares hôtels diois n'étaient pas très luxueux. Henri Ferrand, le célèbre écrivain et explorateur des Alpes, fondateur de la société des touristes du Dauphiné dans un article intitulé « *Voyage aux antiquités de Die* » publié en 1905 écrivait, sans doute pour exorciser une mésaventure similaire à celle de Mérimée, « *Die possède deux hôtels principaux. Ils sont assez convenables et offrent le type, presque partout disparu, de la vieille auberge de rouliers, familiale et confortable. Nous n'eûmes par l'heur de pouvoir y loger : de plus prestes nous avaient devancés, et nous dûmes nous contenter de l'hospitalité de la ville, chez l'habitant. Nous en contenter, hélas non ! car nous en fûmes réduits à organiser des courses de punaises. On conçoit que nous n'avons pas manqué de signaler au Touring Club cette intéressante utilisation du trop fameux parasite ! Touristes, mes frères, si les lits proprement tenus des hôtels de Die ne sont pas dis-*



ponibles, n'hésitez pas à aller coucher au foin, mais n'acceptez pas la pullulante hospitalité des Voconces ». Plus sympathique, un témoignage direct subsiste, à peine visible, sur la façade d'un immeuble de Miscon qui indique que l'établissement accueille les hommes « *à pied et à cheval* ».

Ainsi, on peut dire qu'une petite activité touristique s'était développée dans notre région dès la seconde moitié du XIX^e siècle, fruit de plusieurs facteurs qui se sont opportunément conjugués. Mais l'amélioration constante des infrastructures de transport, l'esprit d'initiative d'une certaine élite, qui s'est manifesté tant par les recherches archéologiques que par la création d'activités nouvelles comme les bains thermo-résineux, et, d'une façon plus générale, l'évolution de la société française issue de la première révolution industrielle, n'auraient pas produit le même résultat bénéfique si le Diois n'avait pas disposé du précieux capital que représentait déjà à l'époque une nature préservée caractérisée par de somptueux paysages et un agréable climat.

Christian Rey





LA CRÉATION DU SYNDICAT D'INITIATIVE DE DIE

En 1909 plusieurs notables pressentent que le tourisme peut devenir un élément moteur du développement économique du Diois. Par leurs métiers respectifs et leurs nombreuses relations, ils savent qu'il est indispensable dans ce domaine de fédérer toutes les énergies. Aussi, avant de lancer la création d'un syndicat d'initiative, jugent-ils nécessaire de bien informer leurs concitoyens afin d'obtenir un large consensus. La première étape de la création du Syndicat fut donc une conférence publique organisée le 5 juin au théâtre municipal, alors situé dans l'immeuble communal de la rue Joseph Reynaud, avec comme intervenant M. Monbounoux président du syndicat d'initiative de Valence.

Les objectifs du syndicat d'initiative de Die et du Diois

A l'issue de la présentation, une quarantaine de personnes présentes décidèrent de fonder un Syndicat d'initiative à Die, qui aura pour objectifs :

- d'attirer les étrangers dans le Diois et le Vercors et faire connaître notre région par une publicité intéressante en journaux, affiches, etc. ;
- de fournir aux touristes tous les renseignements qui peuvent leur être utiles ;
- de les retenir dans notre région en leur en facilitant la visite et en rendant leur séjour le plus agréable possible ;
- d'organiser des excursions particulières ou collectives et fournir aux Diois toutes les indications utiles pour les excursions ou voyages qu'ils veulent entreprendre.

Quelques jours plus tard, les premiers adhérents étaient convoqués pour approuver les statuts et désigner les membres du conseil d'administration ; un bureau fut désigné composé comme suit :

présidents d'honneur : M J. Reynaud, conseiller d'Etat à Paris, et M M.Stirn, sous préfet de Die ;

président : M Béranger, banquier à Die ;

vice-présidents : M Artige, notaire, et M Rolland, négociant ;

secrétaire : L. Jullien, négociant ; secré-

taire adjoint : G. Rivière, publiciste ; trésorier : J. Lapeyre, agent d'assurances ;

membres : MM J. Chevallier, imprimeur ; M Bouvier, industriel ; L. Liotard, directeur d'école ; M Reynaud, notaire honoraire ; J Teisseire, négociant, et E. Samuel, conducteur de travaux aux Ponts et Chaussées.

Très favorable, la mairie de Die accorda à ce nouvel organisme un local dans les ses locaux de la place de l'évêché.

Depuis Paris, Adrien Chevalier, fidèle chroniqueur du *Journal du Diois* écrit le 7 juin 1909 un poétique et vibrant hommage à la ville et à sa région : « *Mon aimable confrère, M Monbounoux, vous a fait une conférence sur l'utilité qu'il y aurait à mettre en valeur les beautés de notre région. Je n'ai malheureusement pas assisté à la conférence de M Monbounoux, mais je suppose qu'il a du vous dire, avec sa verve bien connue, que le Diois est digne d'admiration. Rassurez-vous : je ne veux pas refaire, moins bien que lui, sa conférence, mais comme le sujet qu'il a traité me tient à cœur, je vous demande d'évoquer quelques paysages de chez nous.*

C'est le plateau de Justin d'où l'on domine toute la vallée de la Drôme, le Glandaz, la plus belle masse de rochers que je connaisse, les montagnes du Vercors, Saint-Genis, Fondurle, Embel ou Bonaparte, lieu-

tenant d'artillerie fit, quoique de goûts classiques, des rêves qui ne pouvaient être que romantiques, les Trois-Becs ou Rochecourbe, les montagnes de Miscon, de Poyols, charmantes, presque irréelles, sous le manteau bleu des buées. C'est l'abbaye de Val Croissant, avec ses arbres chuchoteurs, ses trembles et ses peupliers de qui le vent, si léger qu'il soit, sait tirer sans cesse de nouvelles musiques. C'est l'étang de Molières, où les pins viennent se mirer dans l'eau verte comme le Rhin ou le Grand Canal de Venise. C'est le bois de Béconne où, quand octobre accroche des pièces d'or à chaque branche, il fait si bon aller cueillir l'hydne et les giroles. C'est la route de Romeyer, que viennent hanter les hirondelles grises, la forêt de Mesnil, avec ses sentiers aux pentes douces, feutrés d'aiguilles sèches. C'est Rays, avec ses mousses aux longs cheveux, ses eaux vives qui jasant, tout son ensemble de fraîcheur qui ferait jaillir, même du cœur d'un vieillard, une source d'avril.

Etes-vous partis quelquefois, en pleine nuit, pour la haute montagne ? Avez-vous été surpris par l'aurore au milieu des buissons de lavandes ou parmi les noisetiers encore tout mouillés de rosée ? Qui n'a pas respiré l'air pur, si vivifiant de nos rudes montagnes, à l'aube d'une journée d'août, ignore une des joies de la vie. Qui n'a pas erré dans une allée de nos bois, sous la lumière, non pas argentée, mais presque verte, de la lune de juin, ignore une joie des yeux.

Et tenez, je me suis ému moi même rien

qu'au rappel des beautés de mon pays et je veux vous citer, pour me les approprier, ces lignes du Dominique de Fromentin qui rendent si bien ce que je ressens : n'en déplaise à ceux qui pourraient nier l'influence du terroir, je sentais qu'il y avait en moi je ne sais quoi de local et de résistant que je ne transplanterais jamais qu'à demi, et, si le désir de m'acclimater m'était venu, ces mille liens indéracinables des origines m'auraient averti, par de continuelles et vaines souffrances, que c'était peine inutile. Je vivais à Paris comme dans une hôtellerie où je pouvais demeurer longtemps, où je pourrais mourir, mais où je ne serais jamais que de passage... ».

Les excursions

Se mettant aussitôt à l'ouvrage, le conseil d'administration organisa sans tarder sa première manifestation officielle : une excursion au Cirque d'Archiane, qui eut lieu le 22 août à destination des Diois, mais aussi d'un public plus large venu de Valence et de la vallée du Rhône, pour 8 francs par personne tout compris. Le programme prévoyait un départ en voiture à 5 heures du matin depuis Die pour une arrivée à Chatillon aux environs de 7 h où, après une visite du village, serait pris un « petit déjeuner à la fourchette ». A 8h, départ de Chatillon pour le Cirque d'Archiane, où dès 9h1/2 l'apéritif serait servi aux sources. Entre 11h et 13h30 repas au village de Menée,

puis retour sur Die à 15 h pour une rapide visite de la ville, avant que les touristes ne rejoignent la gare pour reprendre le train de Valence à 15h53... Il semble que de telles excursions aient eu un certain succès et que plusieurs furent organisées sur différents sites ; voici, à titre d'exemple, le dernier programme connu, celui de l'année 1914 : « Il sera organisé pendant la saison touristique actuelle plusieurs excursions, dont la première aura lieu le 2 août prochain au Grand Veymont, avec retour par les carrières romaines, le Pizon et Romeyer.

Voici l'itinéraire projeté : départ le samedi 1^{er} août à 3 h du soir, par l'autobus du Vercors ; arrivée au col de Rousset à 4 h. Départ du col de Rousset à 4h 1/4, à pied, pour la Grande Cabane où l'on arrivera à 7h 1/2 et où l'on couchera. Des mulets transporteront du Refuge à la Grande Cabane les vivres apportés par les excursionnistes. Le 2 août à 4 h du matin ascension du Grand Veymont (2 346 m) ceux qui redouteraient cette ascension pourront gravir le Roc Mazillier (1950 m) d'où l'on découvre un panorama magnifique sur les glaciers des Alpes, la vallée du Rhône et les Cévennes. L'on trouve sur ce sommet de très beaux edelweiss.

A 9 h visite des carrières romaines ; à 11h déjeuner aux Bachassons du Grand Veymont ; à midi départ pour le Pizon où se montre en cette saison une flore merveilleuse ; ensuite descente sur Romeyer par Virsac et, si l'on dispose d'assez de temps, visite des sources de Rays. Arrivée à Die à 7 h du soir.

Les autres excursions prévues sont :

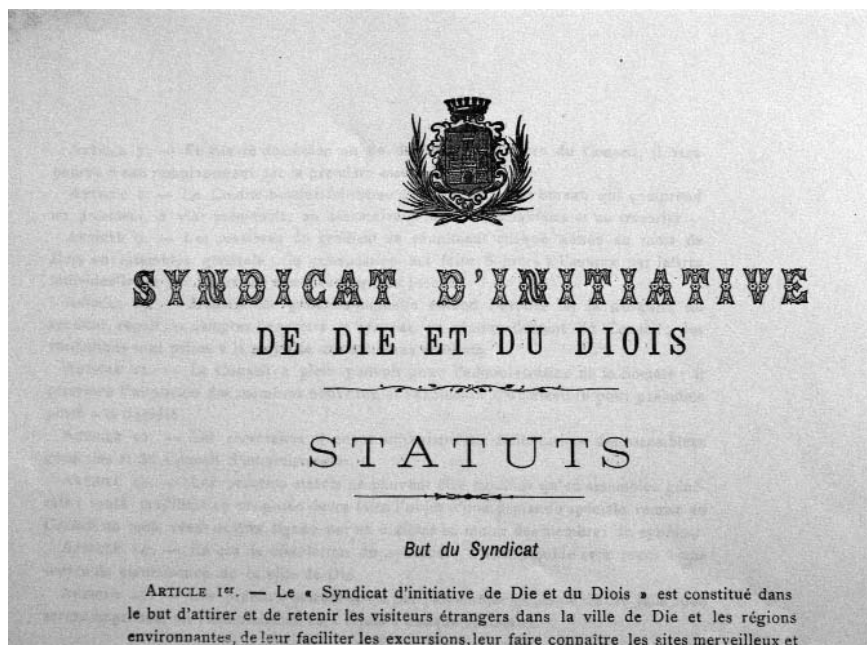
- le 9 août, en autobus : Die, les Grands Goulets, Villars de Lans, Grenoble (déjeuner, Lus-la-Croix-Haute, Châtillon (dîner) et Die ;

- le 15 août : Châtillon, Mensac, les grottes de Pellebit, Menée et Archiane ;

- le 30 août, en autobus, Die, Col de Rousset, Forêt de Lente, Pont en Royans (déjeuner), les Grands Goulets et Die

Les personnes qui désireront prendre part à une ou plusieurs de ces excursions pourront se faire inscrire au bureau du syndicat d'initiative où elles trouveront tous les renseignements nécessaires pour les prix et les itinéraires ».

Les organisateurs ne pouvaient, hélas, prévoir que la mobilisation générale serait décrétée le 1^{er} août à 4 h de l'après-midi, au moment même où l'autobus arrivait au col de Rousset...



Ce n'est qu'à leur retour d'excursion le dimanche 2 août en fin de journée que les excursionnistes prirent connaissance de ce tout premier acte qui allait conduire notre pays dans l'inférel engrenage de la première guerre mondiale. Ces tragiques événements ont bien sûr conduit à l'annulation des autres excursions, le syndicat d'initiative lui-même fut mis en veille et ne reprendra une activité normale qu'en 1920.

Les publications du syndicat d'initiative de Die et du Diois

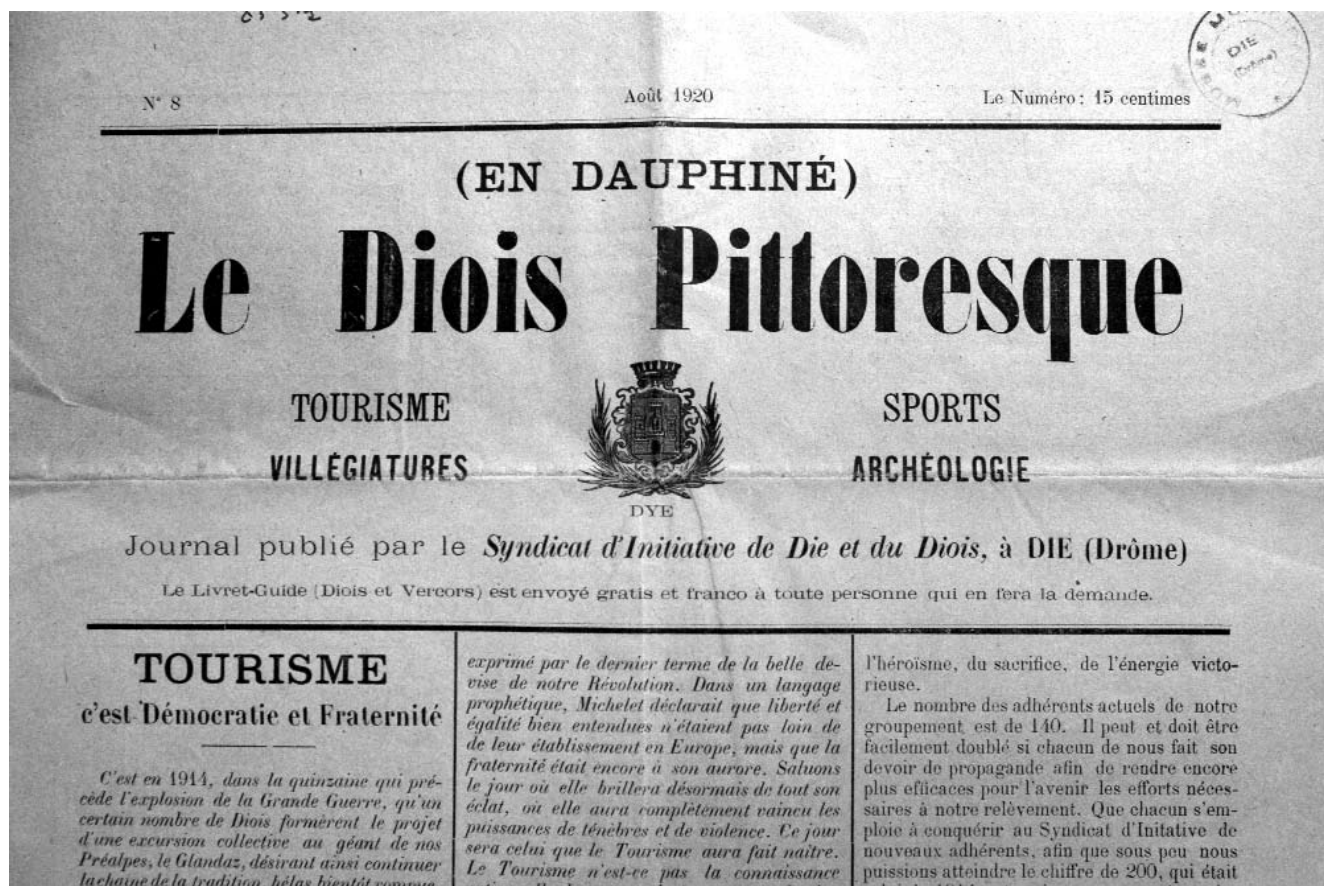
Pour se faire connaître des Diois mais surtout des touristes, le syndicat d'initiative se dota d'un journal intitulé « *le Diois pittoresque* » qui fut imprimé sur un magnifique papier rose à raison d'un numéro par an jusque dans les années 20. Si le premier numéro ne comporte que des encarts publicitaires et la liste complète des adhérents, les suivants constituent, par la variété des articles, une importante source de renseignements pour les historiens. Outre les horaires des dif-

férentes navettes ferroviaires à destination de la vallée du Rhône ou des Alpes, des informations sur le développement des lignes d'autobus, ces journaux relatent les fouilles entreprises dans les remparts pour en extraire des épitaphes, et, par de courts articles, expliquent aux lecteurs quelques monuments particuliers. Dans le n° 7 de 1914 nous trouvons aussi une intéressante biographie d'Auguste Boissier, poète « patoisan » natif de Die, dont le texte en patois Diois de son « *Voyage de Dio o Grénoblé* » ne fut publié que 6 ans plus tard dans le n° 8 de 1920 ! La poésie n'était pas oubliée avec une prédilection pour la « *montagne sacrée du Diois* », Glandasse (on disait alors Glandaz), célébré par Gabriel Cabassut ou par Auguste Rivière.

Parallèlement le syndicat se lançait dans la conception et l'édition du tout premier guide touristique local, un fascicule de 42 pages, bien illustré qui, sous le titre *Diois et Vercors* proposait un résumé de l'histoire de la ville et plusieurs excursions... Le tirage était important pour l'époque avec plus de 2000 exemplaires.

Ce premier guide était déjà fort complet et c'est le même modèle, avec bien sûr quelques compléments et adaptations, qui fut régulièrement réédité sous différentes formes et différents titres tout au long du XIX^e siècle. Regardons en détails son contenu : après quelques « réclames » le Diois géographique est brièvement mais efficacement présenté : « *Aucune autre partie du beau Dauphiné n'offrant aux touristes une aussi ample moisson d'aspects que la vallée de la Drôme. Un sol plissé en mille endroits, tourmenté, fissuré, mais dont les siècles ont adouci les rudesses, aplani les étages successifs des terrasses alluviales, jeté sur les sommets des couronnes de rocs sans pareilles, voilà le Diois* ». Sont ensuite évoquées les routes qui relient Die à Grenoble et à la chaîne alpine et qui donnent à la ville « *une importance spéciale comme centre d'excursion et de station d'été* » ainsi que les nombreux sites « *si harmonieusement distribués que le syndicat d'initiative à pris à cœur de faire connaître et apprécier* ».

L'histoire de l'antique *Dea Augusta Vocontiorum* et la présentation de ses



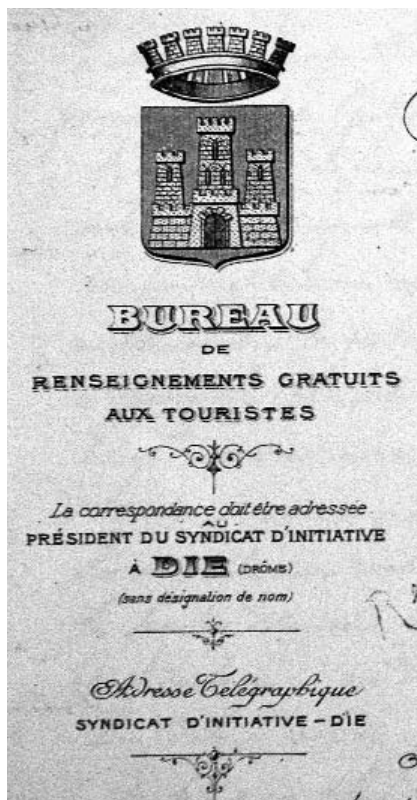
principaux monuments occupaient les pages suivantes. A partir de la page 17 et jusqu'à la fin étaient proposées plusieurs promenades et excursions autour de la ville : Justin, Solaure, la forêt de Ménil et la source de Rays, mais aussi le Pison, le Grand-Veymont et bien sûr le Glandasse, ainsi que des circuits beaucoup plus longs incitant les lecteurs à découvrir les cantons voisins de Chatillon, de Luc et de Saillans. Le Vercors n'était pas oublié avec le mythique circuit de Die à la Chapelle en Vercors et aux Grands Goulets par le Col de Rousset.

En 1911, le stock épuisé était remplacé par la brochure « *Diois et Vercors* » qui sera régulièrement rééditée avec, à partir de 1928, en couverture une reproduction d'une aquarelle de Teisseire de Valdrôme représentant les deux tours de la porte Saint-Marcel.

Quelque temps plus tard, le syndicat quittait les locaux de l'ancienne mairie pour s'installer rue Nationale (aujourd'hui Camille Buffardel) à l'angle de la rue Saint-May (actuel magasin Cactus) et poursuivait sereinement ses objectifs statutaires. La mobilisation générale d'août 1914 allait mettre un terme provisoire à ses activités jusqu'en 1920. Le bail étant terminé, le syndicat déménagea pour s'installer dans l'immeuble légué à la ville par le sénateur J. Reynaud, à deux pas de la place Saint-Pierre, et actuellement occupé par le musée.

Depuis sa fondation, le syndicat d'initiative n'eut cesse de valoriser le patrimoine naturel du Diois en réalisant de nombreux aménagements ou créations de sentiers pédestres. Il sut pour cela s'appuyer sur de solides partenaires locaux, parmi lesquels l'association des Ours du Glandasse tient un rôle de premier plan.

L'histoire, l'archéologie et le patrimoine étant susceptibles, aux yeux des dirigeants du syndicat, d'intéresser les touristes, quelques administrateurs, dont Louis Jullien, entreprirent de réaliser des sondages archéologiques, tant sur des sites gallo-romains que dans des grottes préhistoriques. On piocha allègrement plusieurs années de suite dans la maçonnerie des remparts pour en extraire sculptures et épitaphes avec la bénédiction des autorités...

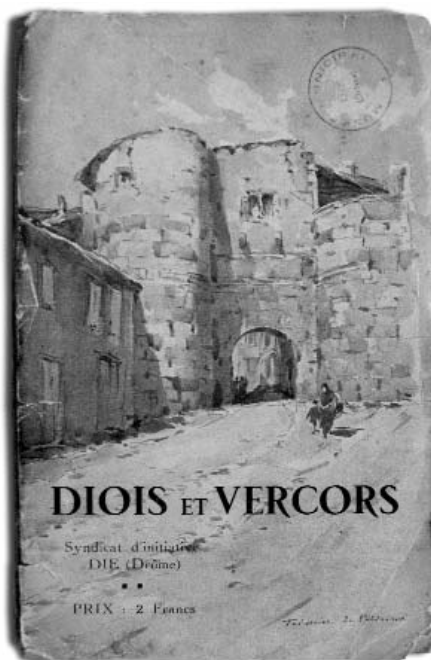


Les activités du syndicat

Les premiers administrateurs du syndicat firent preuve d'une très grande énergie et d'une abondante imagination pour tenter de faire évoluer la ville et surtout les mentalités quelque peu étriquées de nos concitoyens, tout en proposant des activités distrayantes aux touristes ! Ainsi en 1914, constatant que la Suisse, l'Autriche, l'Allemagne l'Angleterre et même le Japon, « *si épris de l'amour du paysage et du décor fleuri s'attachent à créer de la beauté sur tous les points de leur territoire et que cette beauté est synonyme d'hygiène physique et de santé morale* », mais conscient qu'il faut éviter de dégrader le tissu urbain par le percement d'avenues ou l'abondance de constructions neuves, le syndicat d'initiative va plus simplement proposer d'aménager dans Die des espaces verts susceptibles d'offrir des « *agrément analogues à ceux de tant de propriétés privées, château de Chamargès et Martouret notamment* », car « *un peu de grâce et de beauté voulues, étudiées, recherchées, ajouteraient infiniment à l'attrait et au pittoresque qu'elle (Die) tient de la nature* ». Dans un tout autre domaine le syndicat va soutenir le projet de la « *route des Alpes* » présenté par le Touring Club de France

et soutenu par l'Etat. Il s'agissait de relier les rivages de la Méditerranée au Léman par les cols de l'Iseran, du Galibier, du Lautaret, de Varcès, de la Cayolle... L'éloignement de cette nouvelle voie, située à plus de 100 km du Diois, ne constituait pas un obstacle aux yeux des responsables Diois; ils argumentèrent que c'était l'occasion pour la vallée de la Drôme de devenir, à l'égal au moins de celle de l'Isère, le terme moyen par où les automobilistes regagneront la vallée du Rhône. Pour cela, ils envisageaient de mettre en œuvre une campagne publicitaire destinée à faire valoir les attraits particuliers du Diois et du Vercors, afin d'obtenir un accroissement notable du trafic touristique de la vallée. Le syndicat, conscient que conserver les touristes passe par une prise en compte à l'échelle régionale, va adhérer à la fédération des Alpes françaises, afin de faciliter les relations touristiques entre Die et Grenoble. Toujours par une action que l'on peut qualifier de militante, il va obtenir en 1924, par exemple, un accroissement du flux ferroviaire entre la vallée du Rhône et les Alpes. Toujours dans le domaine des transports, il va solliciter le conseil général et la préfecture pour faire rétablir le service d'autobus de Die aux Grands Goulets, fermé depuis la dissolution en 1923 de la société Rateau qui en assurait l'exploitation. Si certains dossiers ne purent aboutir, le syndicat obtint quelques beaux succès, comme par exemple la création d'un service autobus régulier de la Motte Chalancon à Luc. Enfin, devant l'afflux des demandes de locations meublées auxquelles il n'a pu faire face, le syndicat d'initiative va s'efforcer de mettre en place sur Die un système de liste inspiré par ce qui se faisait alors à Grenoble et Annecy, ville avec qui notre syndicat entretenait des échanges réguliers, et se préoccuper de faire installer une cabine téléphonique au Col de Rousset !

A notre époque chacun possède une voiture et un téléphone mobile et ces revendications nous feraient presque sourire ; elles reposaient pourtant sur des considérations que ne renieraient pas d'actuels militants de la défense des services publics. Voici quelques exemples de revendications relevées dans le *Diois Pittoresque n° 9* de septembre 1924 : « *Ce rétablissement du service de Die à la*



Chapelle, le syndicat veut mettre tout en œuvre pour y parvenir. Si quelques touristes possèdent des automobiles, la grosse majorité n'est pas aussi privilégiée ; il est donc indispensable que par la création de services publics, nos élus mettent la visite des sites pittoresques de la France à la portée des bourses même les plus modestes... Nous ne doutons pas un seul instant que les pouvoirs publics ne fassent tout pour ce qui dépendra d'eux pour aboutir à une solution favorable... Le syndicat d'initiative se tient donc à la disposition des personnes que ces services intéresseraient, et il interviendra auprès des élus et des administrations pour essayer d'aboutir à une organisation qui, tout en facilitant les étrangers, ne pourra procurer que des avantages à notre patrie dioise ».

1921 Die est érigée en station de tourisme

Les efforts constants déployés depuis 1909 par le syndicat d'initiative de Die et du Diois seront récompensés par la publication au Journal officiel du 19 juin 1921 d'un décret érigeant la commune en station de tourisme avec création d'une chambre d'industrie touristique qui devait comprendre les hôteliers, les logeurs, les restaurateurs, ainsi que les commerçants en articles de sport et de tourisme, le corps médical, les établissements thermaux, les industriels et autres commerçants, sans oublier les associations constituées dans le but du développement

de la station, en occurrence le syndicat d'initiative. Une forte participation de représentants institutionnels était prévue, comprenant le préfet, l'ingénieur des Ponts et Chaussées, le directeur du bureau de l'hygiène et, bien sûr, le maire et des conseillers municipaux. Ce classement en station de tourisme permettait notamment de percevoir une taxe de séjour dont le produit était destiné à l'embellissement de la cité. L'action de Joseph Reynaud fut déterminante dans l'obtention de ce label très envié. Il semble toutefois que les acteurs économiques de Die ne surent pas profiter de l'outil que constituait la chambre d'industrie touristique, qui fut certes créée, mais, composée en grande partie d'adhérents du syndicat d'initiative, laissa à ce dernier son rôle de leader.

Les années 30

A partir des années 30, le Diois allait connaître avec les colonies de vacances une nouvelle forme de tourisme. La première à s'installer à Die fut en 1929 celle de l'association pour le développement des œuvres sociales dans les industries métallurgiques et mécaniques de la région parisienne, qui acheta le vaste domaine du Martouret après la fermeture de l'hôtel Vuillon. Profitant d'un cadre exceptionnel, cette activité se développa de façon considérable jusqu'aux années 2000, période à partir de laquelle elle déclina, victime des évolutions sociologiques. Fort heureusement pour Die et l'ensemble du Diois, la communauté des communes

s'est portée acquéreur de ce domaine, dont le potentiel ne demande qu'à se développer après, bien sûr, une adaptation aux demandes du public actuel. Cette même année le tramway de Pont de Quart à Châtillon est définitivement arrêté, car, non rentable. Il est remplacé par un service d'autobus dont on réclame le départ de Die, tandis que Georges Teissier, venant de Salon, s'installe à Die et crée immédiatement une liaison régulière en autocar Die-Valence, mais n'obtient aucune subvention de la municipalité !

En 1931 les P.T.T. installent à Die la première cabine téléphonique extérieure à encaissement automatique. En 1933 le terrain de Chabestan acquis par la ville en 1930, est partiellement transformé en terrain de sport... En 1937 on installe une pompe à essence au garage de la place du Mazel et en novembre le conseil municipal, prenant en compte les problèmes posés par le nombre, toujours plus important de voitures, décide de matérialiser des aires de stationnement autorisé dans certaines de nos rues.

Le camping devenant à la mode avec les congés payés accordés par le gouvernement du Front populaire, le Touring Club de France, le 7 avril 1939, demande à la commune de prévoir un terrain à cet effet. On pense alors au parc de Chabestan, qui n'accueille pas encore les écoles primaires, mais le brusque déclenchement de la deuxième guerre mondiale ne permettra pas à ce projet de voir le jour.

Christian Rey





LE TOURISME DIOIS VU PAR UN GÉOGRAPHE

L'intense activité déployée par le syndicat pour faire connaître Die et sa région n'allait pas tarder à porter ses fruits puisque en 1921 un arrêté ministériel reconnaissait à notre cité le titre alors envié de station de tourisme... C'est dans ce contexte que le géographe Paul Méjean, désireux de faire profiter les Diois des observations réalisées lors de ses nombreux déplacements, va publier une série d'articles de réflexion et de conseils dans le Journal de Die en août et septembre 1927 sous le titre « Tourisme et villégiature », dont nous avons extrait les passages les plus significatifs.

Une définition lucide du tourisme

« Le tourisme est une exploitation des beautés d'un pays... Comme dans toute exploitation il faut, en tourisme, d'abord attirer le client, ensuite le conserver... ».

Du rôle de la réclame

« la réclame joue, est-il besoin de le dire, le principal rôle dans la constitution d'une clientèle. Les procédés sont variés et se perfectionnent de jour en jour. Le moins employé et peut être le plus efficace, c'est celui de l'affiche des gares. Vous avez vu tous des panneaux représentant en tonalités chaudes la Maurienne, la Tarentaise, le Grésivaudan, Evian, Chamonix, etc... Certains de ces tableaux sont de véritables chefs-d'œuvre et constituent pour une région un excellent moyen de propagande. Je verrai très bien une affiche identique pour le Diois, les sites ne manquent pas qui peuvent l'illustrer : l'enceinte de Die, les Gâts, le Claps, le panorama de Die et le fronton majestueux du Glandaz. Mais, me direz-vous, une toute petite région comme la nôtre peut-elle assumer une charge pareille ? Je ne sais évidemment pas le prix de ces impressions, mais ce que je sais, c'est que tout à côté de nous Pont-en-Royans a fait éditer une affiche qui ne manque pas d'allure et qu'on retrouve dans toutes les gares. Ce que Pont-en-Royans a fait, peut être le Diois peut-il le faire !

Il est une autre forme de réclame par le tract ou par le journal adoptée notamment en Savoie. A ce propos je vous signale une évolution dans les méthodes employées. Jusqu'à présent les hôtels, les palaces, les centres de tourisme faisaient

de la réclame individuelle, on lisait souvent « passez l'hiver à X ... , retenez votre appartement à l'hôtel T » : la rivalité des hôtels ou des différents centres les entraînait à des dépenses excessives. On a cru plus sage, et ce l'est en effet, de lancer une réclame collective... ».

L'archéologie comme élément moteur

« Une autre initiative excellente... c'est celle de Vaison où les ruines romaines abondent : temples, théâtre, termes, etc... les habitants ont compris qu'il y avait une mine à exploiter, ils ont fait des fouilles, ramassé les poteries, les marbres, les colonnes, les monnaies et constitué un superbe musée. Un décret du 10 août 1924 a autorisé Vaison à se qualifier de romaine et aujourd'hui, grâce à une réclame savante, Vaison-la-Romaine reçoit journellement de nombreux visiteurs. Je ne veux certes pas dénigrer les merveilles de Vaison mais Die possède probablement autant de monuments romains et un beau musée serait vite constitué si l'on voulait bien barrer la route aux anti-quistes et conserver précieusement dans notre ville les reliques du passé. Il ne manque pas ici, particulièrement au Syndicat d'initiative, d'érudits et d'archéologues amateurs qui pourraient organiser cela pour peu qu'on les encourage ».

La question cruciale du logement des touristes

Nous avons vu que l'hôtellerie dioise de la fin du XIX^e siècle ne brillait pas par sa qualité, à l'exception de l'établissement thermal du docteur Benoît

qui dispose, outre de chambres confortables, d'un salon de lecture, d'une bibliothèque, d'un billard et de jeux divers de plein air comme des cours de tennis, un circuit de croquet, un jeu de boules et, fort rare à l'époque, d'une piscine... D'autres établissements existent déjà : l'hôtel des Alpes de la Vve Granon l'hôtel Saint-Domingue, tenu par Plumel, tous deux ayant été « complètement remis à neuf », sont recommandés par le Touring Club de France et offrent des places de garage pour les automobiles, ainsi qu'un service de voitures (taxis) à volonté. L'hôtel et café de la Gare, aujourd'hui Petite Auberge, de V. Maton, offre bien sûr des chambres et un service de voiture, mais oriente davantage sa réclame, en raison de sa proximité avec la gare, sur la rapidité du service pendant l'arrêt des trains et ses repas froids à emporter.

Dans le guide Diois-Vercors, nous trouvons d'autres publicités concernant l'hôtel de France de Châtillon, l'hôtel Tatin et l'hôtel du Levant, tous deux à Luc en Diois, l'offre étant complétée par trois établissements du Vercors, région avec laquelle le Diois entretient alors des relations étroites et privilégiées, l'hôtel du Midi des Baraques en Vercors, l'hôtel des Grands Goulets et, bien sûr, l'hôtel-refuge du Col de Rousset tenu par la famille Bouvier, qui fait également fonction d'arrêt pour les autobus à destination des circuits touristiques du plateau et de la ligne régulière des autobus de Saint-Marcelin (38) à la forêt de Lente. Et si l'auteur évoque cette question du logement en termes « *politiquement corrects* », c'est bien parce qu'il a conscience de la carence de la ville dans ce domaine. Une réponse anonyme à son article, que nous relatons plus loin sous le titre « *Un manque d'implication de la commune et des commerçants* », semble bien confirmer que la faiblesse de la capacité d'hébergement et le comportement de restaurateurs peu scrupuleux constituent deux obstacles au développement du tourisme comme activité économique majeure.

« *Une station de tourisme qui, par sa réclame, a pu attirer une clientèle plus nombreuse se doit de la conserver. Et dans ce but rivalisent les différents centres de villégiature. La première question*

qui se pose est évidemment celle du logement... On peut expliquer comment le problème a été résolu dans certaines petites villes et bourgades savoyardes où n'existent pas de grands hôtels. Là, beaucoup d'habitants ont spontanément transformé une pièce de leur maison en chambre meublée, considérée comme une annexe de l'hôtel ou du café voisin. Il en résulte que telle station qui ne paraissait pouvoir loger que quelques familles héberge pendant deux ou trois mois une centaine de touristes qui mangent au restaurant ou au café. Bien mieux d'autres propriétaires louent des maisons entières... Le Syndicat d'initiative centralise les adresses, veille à la propreté des appartements et distribue les touristes au fur et à mesure de leur arrivée et suivant leurs désirs. C'est là un revenu direct pour les indigènes des vallées alpines ».

D'indispensables distractions

« *Cependant le logement et la nourriture, ce n'est pas suffisant encore. Il faut aux touristes un minimum de distractions si on veut qu'ils partent contents de leur séjour et qu'ils fassent eux-mêmes de la propagande... Ces distractions varient évidemment avec chaque station, (bal, concerts, concours divers, fêtes de montagne, etc...) malgré tout il en est qu'on devrait retrouver partout. Parmi celles-ci je signalerais la lecture d'ouvrages locaux. Il me souvient qu'un jour je pilotais dans Die un professeur de l'université de Grenoble. Il aurait bien voulu, en souvenir de son passage, emporter un livre d'histoire Dioise et parut tout stupéfait quand je lui appris que cet article n'avait pas cours dans nos librairies... On pourrait facilement constituer un lot d'ouvrages écrits par des Diois ou pour le Diois : depuis le « Bel été » de Gabriel Faure jusqu'à « l'Histoire de Die » par le chanoine Chevalier en passant par le « Haut Diois » de mon ami Sauvan... Il faut reconnaître cependant que la lecture est surtout une distraction pour les personnes d'un certain âge et que les jeunes gens lui préfèrent, je dirais presque à juste titre, les joies pures et saines de la montagne. Pour ceux-là il y a quelque chose à faire en Diois, un organisme à créer, c'est une section du Club Alpin Français : cela permettrait d'organiser des excursions collectives, de faire réparer les chemins, de placer des poteaux indicateurs, enfin de faire ériger un chalet comme celui que Châtillon a su ériger à l'extré-*

mité de Glandaz. Pour cela aussi les hommes compétents ne manquent pas, ils sont connus de tous... ».

Un manque d'implication de la commune et des commerçants

Quelque temps plus tard un auteur anonyme, se référant aux articles de Mejean, publiait dans le *Journal de Die* une tribune libre qui semble démontrer que ni la municipalité ni les commerçants n'ont alors compris l'intérêt qu'ils avaient à soutenir l'action du syndicat d'initiative.

Le propos est acerbe et se veut provoquant !

L'auteur constate que le classement de la ville comme station de tourisme par les autorités a conduit à une augmentation sensible du nombre de visiteurs, ce qui constitue une juste récompense des efforts conduits depuis dix huit ans par le syndicat d'initiative, pourtant « *bien mal secondé par la municipalité, les commerçants et les hôteliers eux-mêmes, qui sont cependant les plus intéressés à cette réussite !* » A la suite de quoi, il regrette le faible nombre d'adhérents et dénonce les anciens membres qui ont refusé de payer la cotisation annuelle de 3 F, alors qu'ils sont les premiers à « *se lamenter volontiers sur la pénurie des distractions, sur la décrépitude de Die* ». La municipalité n'échappe pas à la critique, qui a « *réduit à 300 F la subvention annuelle de 500 F accordée antérieurement alors que le syndicat d'initiative dépense 2 000 F par an pour faire connaître la région en distribuant gratuitement des milliers de dépliants et mille guides Diois et Vercors dont cinq cent envoyés au Touring Club de France et autant à l'office de tourisme de Paris* ». Mais bien vite l'auteur rassure ses lecteurs en indiquant que le syndicat d'initiative poursuivra son action, qu'il estime conforme aux intérêts de la région, annonçant même l'édition d'un nouveau guide, comptant sur la municipalité et les commerçants pour amortir le coût estimé à 8 000 F. Profitant de l'intérêt suscité par son article, notre chroniqueur règle ensuite quelques comptes avec les hôteliers : « *Ne tuez pas la poule aux œufs d'or, ne croyez pas qu'on puisse exploiter impunément des clients sous le seul prétexte que ce sont des touristes* », car si tout le

monde doit travailler avec bénéfice, « le coup de fusil n'est pas avantageux pour l'hôtelier car le client ne revient pas et fait de la réclame à l'envers pour la région ou il a été estampé ».

Où l'on reparle d'archéologie

Toujours en septembre 1927, en écho à l'article de Mejean, un auteur anonyme, sous le titre « A propos de tourisme : Archéologie » écrit en introduction de son propos : « Pour les nombreux touristes qui viennent visiter notre vallée, beaucoup s'arrêtent à Die et même y séjournent pour visiter nos monuments antiques, cathédrale, porte Saint-Marcel, vieux remparts... décrits dans le livret guide du syndicat d'initiative ». Il complète celui-ci par quelques commentaires qui font aujourd'hui sourire, soit en raison des inexactitudes qu'ils contiennent ou de la formulation ambitieuse des propos, ainsi parlant du « porche gallo romain de la cathédrale du XI^e siècle » au lieu du « porche roman », ou encore à propos de la porte Saint Marcel « l'arc de triomphe, construit au II^e siècle n'est certes pas comparable à celui d'Orange, mais s'il était dégagé du côté nord, peut être pourrait-on apercevoir des sculptures intactes établissant en l'honneur de quel empereur il a été élevé ». L'auteur est particulièrement fier des remparts « construits avec les débris des monuments et temples détruits par les barbares, uniques en France par leur conservation et étendue et qui font l'admiration des visiteurs ». Dans la suite de l'article sont évoquées la collection de Fontgalland, patiemment constituée par le Docteur Jean-Denis Long ainsi que les fouilles conduites en 1921 par des membres du syndicat d'initiative qui avaient permis la découverte dans les remparts de plusieurs inscriptions et sculptures, alors exposées dans les jardins de la mairie... En conclusion l'auteur soutient l'idée de création à Die d'un véritable musée comme le souhaitait l'ancien maire « Joseph Reynaud qui avait commencé à recueillir chez lui, à ses frais, de nombreuses sculptures et tauroboles de l'époque romaine » ; le chroniqueur ne pouvait alors imaginer que son rêve verrait le jour quelques années plus tard dans l'ancien hôtel particulier du sénateur Reynaud, rue Camille-Buffardel.

Panneaux du Touring Club

Si les administrateurs du syndicat d'initiative de Die se plaignent du peu de motivation de leurs concitoyens, ils obtiennent cependant quelques satisfactions. Ainsi dès 1910 le Touring Club de France avait accepté de financer la réalisation et l'installation de panneaux indicateurs sur certains sentiers des massifs du Diois. Voici ce qu'écrivait le Journal de Die du 22 janvier 1910 à ce propos :

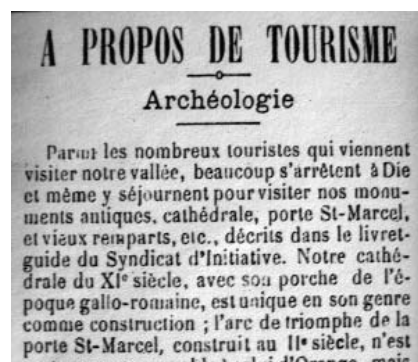
« Au mois d'octobre dernier le Touring Club de France offrit à la commune de Die des poteaux indicateurs pour placer aux bifurcations des sentiers de montagne. Le maire de Die chargea de ce travail MM Rivière et Jullien, les dévoués secrétaires du Syndicat d'initiative, qui se rendirent à Romeyer, à l'Abbaye et à Glandaz, afin d'indiquer l'emplacement de ces poteaux et donnèrent les renseignements nécessaires pour leur libellé. Le Touring Club vient d'envoyer 9 poteaux qui seront placés en mars prochain à l'abbaye de Valcroissant, sur les chemins allant à Glandaz et à Ménil et à Romeyer et, à Romeyer, sur les chemins allant à Ménil, Rays et Glandaz. Le Touring Club a également envoyé trois bancs qui seront placés à la source de Rays, au col de Ménil et à la fontaine de Juillet, située au dessus de l'abbaye ».

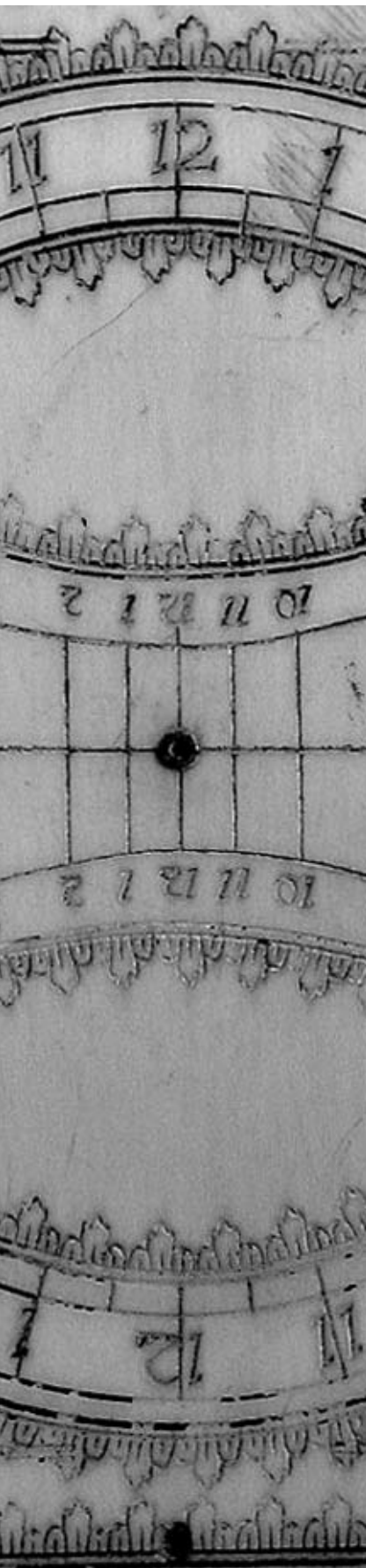
Les hôtels diois et le syndicat d'initiative lui-même étaient affiliés à cet organisme, le seul à l'époque à assurer une promotion des régions françaises tant à l'échelon national qu'à l'international.

Cet engagement du Touring Club, est très probablement lié à l'implication personnelle de M Henri Audra, industriel diois, correspondant local de cette institution, administrateur du syndicat d'initiative, fondateur en 1927 l'association des Ours du Glandasse. Cette association

devait jouer un rôle prépondérant dans le développement des activités « montagne », tant dans le domaine de la conception des circuits de randonnée que dans leur réalisation proprement dite, ou bien encore dans l'introduction de l'escalade (on parlait alors d'alpinisme) comme sport et surtout du ski que les Diois pratiquaient sur le plateau de Beurres. L'engouement fut tel qu'à partir de 1932 une société locale d'autocar affréta chaque dimanche d'hiver un car pour le Col de Rousset. A partir de 1935 les Ours organisèrent un concours annuel de ski et inaugurèrent l'année suivante leur refuge, la toujours célèbre « cabane des Ours ».

Christian Rey





LES CADRANS SOLAIRES DE "POCHE", DU MUSÉE DE DIE

Les réserves du Musée de Die, renferment plusieurs cadrans solaires de poche, qui sont bien représentatifs de ce type d'objets des XVII^e et XVIII^e siècles.

Ces cadrans de poche sont encore appelés cadrans portables, portatifs, de table ou de bureau, car ils sont de petite taille, généralement moins de 10 cm dans leur plus grande dimension. Ils servaient souvent à montrer l'érudition d'un notable en figurant sur le bureau de son cabinet.

Principe du cadran solaire

Les cadrans solaires s'appuient sur le fait que l'ombre d'un objet vertical, un arbre par exemple, varie en direction et en dimension au cours de la journée. Le matin l'ombre est très longue et elle est dirigée comme toujours à l'opposé du Soleil, c'est-à-dire vers l'ouest, plus ou moins suivant l'époque de l'année. L'ombre ne marque rigoureusement l'Ouest au lever du Soleil que les jours d'équinoxes. Les autres jours, elle en diffère de quelques degrés. Ainsi pour la latitude de Die (44° 45'), il existe une différence maximum de 35° entre la direction de l'ombre et l'Ouest, les jours de solstices (vers le sud pour le solstice d'été et vers le nord pour le solstice d'hiver).

Au fur et à mesure que s'écoule la matinée, l'ombre diminue en longueur et se déplace vers le nord. Elle atteint son minimum lorsqu'elle indique le Nord, c'est-à-dire lorsque le Soleil passe au méridien du lieu, à midi (solaire). L'ombre s'allonge ensuite et se déplace vers l'est pendant l'après-midi, symétriquement à ce qui s'était déroulé au cours de la matinée.

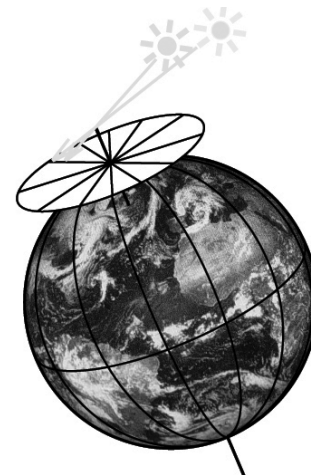
Si, à quelques jours d'intervalle, à la même heure (solaire), nous mesurons la direction et la longueur de l'ombre d'un objet vertical, qu'on appelle généralement "gnomon" (ce qui signifie : indicateur), nous constatons qu'elles ont légèrement varié. C'est une conséquence de l'inclinaison de l'axe terrestre. Si l'axe de la Terre n'était pas incliné, les cadrans solaires seraient

beaucoup plus simples : tout objet aurait chaque jour à la même heure, une ombre constante en grandeur et en direction, à peu de chose près. On peut contourner cette difficulté en traçant des lignes horaires différentes pour chaque jour ; c'est ce que l'on fait pour les cadrans de hauteur.

Le cadran solaire classique

Mais on préfère le plus souvent utiliser un autre système qui consiste à orienter l'arête, qui porte ombre, le "style", parallèlement à l'axe terrestre. Il porte ombre sur la "table", qui comporte des inscriptions qui permettent la lecture de l'heure en particulier. Ce dispositif donne des heures égales entre elles non seulement au cours d'une même journée, mais également tout au long de l'année.

Voyons pourquoi ceci est possible (fig.1) : divisons la surface de la Terre

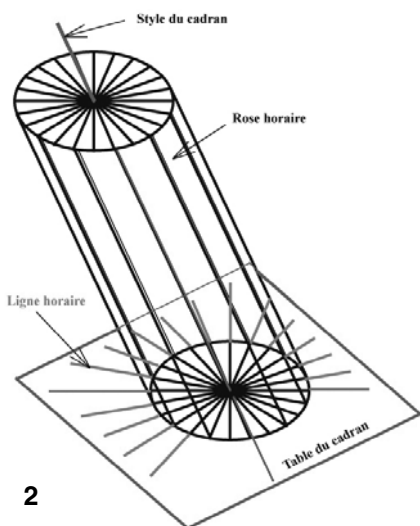


1

en 24 fuseaux passant par l'axe terrestre, régulièrement espacés de 15 en 15 degrés. À un moment donné le Soleil passe dans le plan d'un fuseau. Du fait de la rotation de la Terre il passera dans le plan du fuseau suivant une heure plus tard ; puis le Soleil, continuant sa course diurne apparente, rencontrera toutes les heures un nouveau fuseau. Le lendemain, la hauteur du Soleil au-dessus de l'horizon aura varié, mais à la même heure (solaire) que la veille, il reviendra dans le même fuseau. Ceci reste vrai quelle que soit l'époque de l'année.

Si nous matérialisons l'axe terrestre et les plans des fuseaux, nous obtenons un ensemble qu'on appelle généralement la "rose horaire" ; à chaque heure de la journée le Soleil se trouve dans l'un des plans de la rose horaire. Si maintenant nous considérons l'intersection de la rose horaire avec une surface quelconque (qui constituera la table du cadran), à un certain instant l'ombre de l'axe terrestre (qui représente le style) frappe l'intersection de la surface avec le plan dans lequel se trouve le Soleil à cet instant ; il suffit alors de numérotter correctement les intersections pour pouvoir y lire l'heure (fig.2).

La gnomonique a pour tâche essentielle de déterminer l'intersection de la rose horaire avec la table du cadran. La table peut être une surface de forme quelconque, mais dans le cas des cadrans classiques, mis à part le cas des "cadrans équatoriaux", elle est généralement plane. Si le plan de la table est horizontal, le cadran correspondant est appelé "cadran horizontal" ; s'il est vertical : "cadran vertical", et dans les autres cas : "cadran incliné".



2

Les cadrans du Musée de Die

La plupart des cadrans du Musée de Die sont des cadrans "classiques", ou comprennent des cadrans classiques sur plusieurs de leurs faces.

Le plus simple d'entre eux est un cadran horizontal "flottant" (fig.3) ; c'est un petit cadran de 4,7 cm de diamètre, dont la table est en papier, de forme circulaire, surmontée d'un triangle rectangulaire évidé, dont l'hypoténuse constitue le style. La table portée par un carton léger, est collée sur une aiguille aimantée, ce qui lui permet de s'orienter naturellement dans le sens sud-nord magnétique. Ce cadran donne l'impression de flotter, d'où son nom.

On trouve ensuite un cadran horizontal de type "Butterfield" (fig.4), signé "Langlois", qui était un élève de Butterfield. Ce cadran est un cadran de "voyage", car il peut être utilisé sous plusieurs latitudes : sa table comporte quatre échelles de lecture qui lui permettent de fonctionner entre les latitudes 43° et 52°. Le style est mobile de manière à pouvoir s'incliner suivant la



3



4

latitude du lieu, qui figure sous le cadran pour diverses villes européennes. Une boussole complète le cadran en permettant son orientation.

Un cadran "diptyque" de style "Béringer" (fig.5), non signé, figure également dans la collection. Il tire son nom de David Béringer, de Hapsburg (Allemagne) connu pour ses diptyques et ses cadrans cubiques en bois, recouverts de papier. Comme la plupart des diptyques portables, il est constitué d'un cadran horizontal et d'un cadran vertical. La table de chaque cadran est constituée d'une feuille de papier. Celle du cadran horizontal est évidée et renferme une boussole qui permet l'orientation, comme dans le cas du cadran précédent. Ce cadran est tracé pour la latitude de 50°, mais le style qui est constitué d'un morceau de fil, peut être déplacé pour d'autres latitudes (de 40° à 54°) ; il y donnera alors une heure légèrement inexacte, mais compte tenu de sa petite taille (5 cm sur 7,5 cm) ceci ne présente pas d'importance.

Les quatre derniers cadrans sont des diptyques en ivoire référencés : [62.2.1693], [67.2.165], [67.2.1691] et [67.2.1692]. Pour simplifier, nous les appellerons respectivement : A, B, C et D. Trois d'entre eux (B, C et D) sont appelés cadrans "magnétiques", de "Dieppe" (là où ils sont apparus) ou encore de "Bloud", du nom du gnomoniste qui les a peut-être inventés, mais les a au moins perfectionnés et développés. Tous ces cadrans ont subi les outrages du temps et sont incomplets, mais à eux



5

quatre, ils donnent une bonne image des possibilités de ces instruments.

Le cadran A (fig.6), présente un cadran horizontal sur le dessus de sa base ; une cavité renferme une boussole qui permet l'orientation du cadran. Le dessous du couvercle présente une volvelle lunaire, mécanisme tournant dont nous parlerons plus loin. Sur le dessus du couvercle il devait exister une plaque, qui a disparu.

Le cadran B (fig.7), possède une volvelle lunaire, semblable à celle du cadran précédent. Il a également perdu la plaque qui se trouvait sur le dessus du couvercle. Mais ce qui en fait l'intérêt, c'est qu'il présente, sur le dessus de sa base, une cavité qui renferme un cadran analemmatique et sa boussole de lecture. Le dessous de la base présente un disque (fig.8) destiné à placer le cadran analemmatique à la bonne date. Mais qu'est-ce qu'un cadran analemmatique ?



6



7

Le cadran analemmatique

Le cadran analemmatique (fig.9) se compose d'une table horizontale de forme elliptique et d'un style vertical mobile. Il a été inventé dans la première moitié du XVII^e siècle et tire son nom de "l'analemme" qui, dans ce sens, désigne la projection orthogonale des cercles de la sphère céleste sur un plan. Il ne faut pas confondre cet analemme avec celui qui désigne la courbe en huit, tracée sur certains cadrans solaires et méridiennes, qui représente la différence entre le temps solaire moyen et le temps solaire vrai.

Le cadran analemmatique s'est très vite popularisé puisque, moins de vingt ans après sa création (officielle) est apparue la version qui figure dans les cadrans de Bloud. Cette version utilise une boussole pour indiquer l'heure, ce qui a été rendu possible par le fait qu'à Dieppe,

aux environs des années 1660 la déclinaison magnétique (différence angulaire entre le sud ou le nord géographique et le sud ou le nord magnétique) était nulle, et donc que le sud magnétique et le sud géographique coïncidaient. Remarquons qu'actuellement le même phénomène se produit dans le Diois et donc que les cadrans magnétiques pourraient y être remis à l'honneur.

Venons-en à l'utilisation de ce cadran : Ici, c'est l'ellipse qui est mobile, et le style : la boussole, qui est fixe. On commence par marquer la date, grâce au calendrier qui se trouve sous le ditypique (fig.8) ; on tourne le calendrier jusqu'à ce que la date d'utilisation soit devant l'index matérialisé par un téton (ici, en bas au milieu du cadran). On place alors le couvercle en position verticale et on l'oriente vers le Soleil ; lorsque son ombre tombe exactement sur la base, la boussole indique l'heure.



Le cadran C, très détérioré, mesure 6,5 cm x 7,5 cm. Il présente sur le dessus du couvercle un cadran équatorial. Pour l'utiliser il possède une "béquille" destinée à ajuster la latitude. Nous en parlerons à propos du cadran D. Ce cadran équatorial fonctionne l'été et l'automne, le Soleil se trouvant alors au-dessus de l'équateur céleste ; par contre pendant l'hiver et le printemps il se trouve en dessous de l'équateur et n'éclaire plus le cadran équatorial. Mais comme ce cadran possède une volvelle lunaire, on peut utiliser son disque fixe qui sert alors de cadran équatorial inférieur.



Le cadran possédait un cadran analemmatique qui a disparu, ainsi que sa boussole.

Le cadran D présente sur la partie supérieure du couvercle, un cadran équatorial et un cadran polaire, c'est-à-dire un cadran dont le plan est parallèle à l'axe terrestre (fig.10). Pour utiliser ces cadrans, il faut incliner le couvercle suivant la latitude du lieu. À cet effet le dessous du couvercle est gradué de 10° à 80° de bas en haut et le cadran possède, comme le précédent, une "béquille" (fig.11) pour le bloquer suivant l'inclinaison désirée. Attention, le cadran équatorial doit être incliné avec la graduation qui correspond à la latitude, et le cadran polaire suivant le complément de la latitude.

Sous la base, un logement (un cylindre creux) permet de ranger le style des cadrans polaire et équatorial. Si le style du cadran équatorial est constitué du style dans son ensemble ; pour le cadran polaire ce n'est que son extrémité qui marque l'heure ; le style doit alors dépasser du couvercle d'une longueur égale à celle qui sépare la ligne de midi à celle de 9 heures (ou à celle de 3 heures, qui est la même).

Le dessous du couvercle renferme également une volvelle lunaire plus élaborée que sur les cadrans précédents (fig.11), avec une fenêtre dans laquelle apparaît la phase d'une Lune schématisée. Par contre les deux couronnes extérieures où figurent le mois et le quantième du mois n'ont qu'un intérêt décoratif. Le cadran analemmatique, son mécanisme et la boussole ont disparu de la base.

Venons-en à l'explication des volvelles lunaires.

Les volvelles lunaires

On appelle "volvelle lunaire", un dispositif tournant destiné à transformer l'heure lue sur l'un des cadrans solaires à la clarté de la Lune, en heure solaire. Comme nous venons de le voir, les quatre cadrans en ivoire possèdent une volvelle lunaire. Il s'agit dans tous les cas d'une volvelle dite "volvelle lunaire française de type 2", dans la littérature spécialisée.

La volvelle se compose d'une couronne fixe divisée en deux fois douze heures et d'un disque tournant divisé en trente parties, comme on le voit sur la figure 7, par exemple. La division en trente parties correspond au mois lunaire ; sur d'autres cadrans de ce type, le disque peut être divisé en 29, 29,5 ou 31 parties.

Ceci découle du fait que la Lune tourne autour de la Terre et revient en face du Soleil tous les 29,5 jours en moyenne ; c'est la lunaison, ou mois lunaire, ou révolution synodique, pendant laquelle la Lune nous déroule ses phases. Donc, chaque jour la Lune va se décaler vers l'est de 12,2° en moyenne par rapport au Soleil. Plaçons-nous à la Pleine Lune : ce jour-là, la Lune brillante va marquer une ombre sur le cadran.

Puisque la Pleine Lune est opposée au Soleil, l'heure solaire indiquée sera égale à l'heure lunaire lue, plus douze heures. Par exemple si l'heure indiquée est XII (midi), il sera midi plus 12, c'est-à-dire minuit. Le lendemain, la Lune se sera décalée de 12,2° vers l'est (fig.12),

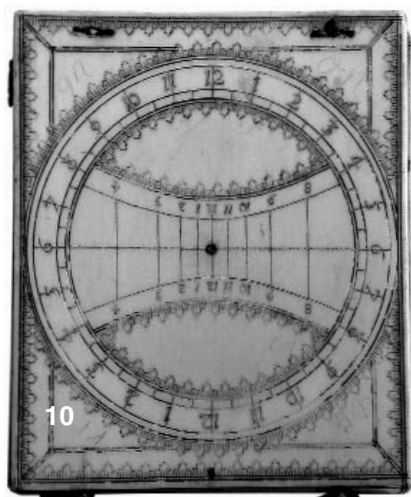
ce qui signifie que la Terre devra tourner de 12,2° de plus, pour que l'ombre lunaire indique la même heure solaire. 12,2° équivalent à 48,8 minutes (12,2 x 24 x 60 / 360), ou 48 minutes sur une lunaison de 30 jours, qu'on arrondi généralement à trois quarts d'heures. Donc le lendemain de la Pleine Lune, lorsque l'ombre de la Lune indiquera XII, il sera minuit et trois quarts. Et ainsi de suite pour les jours suivants. Pour ceux qui précèdent on procédera de la même manière, en enlevant, cette fois-ci, 45 minutes par jour qui précède la Pleine Lune.

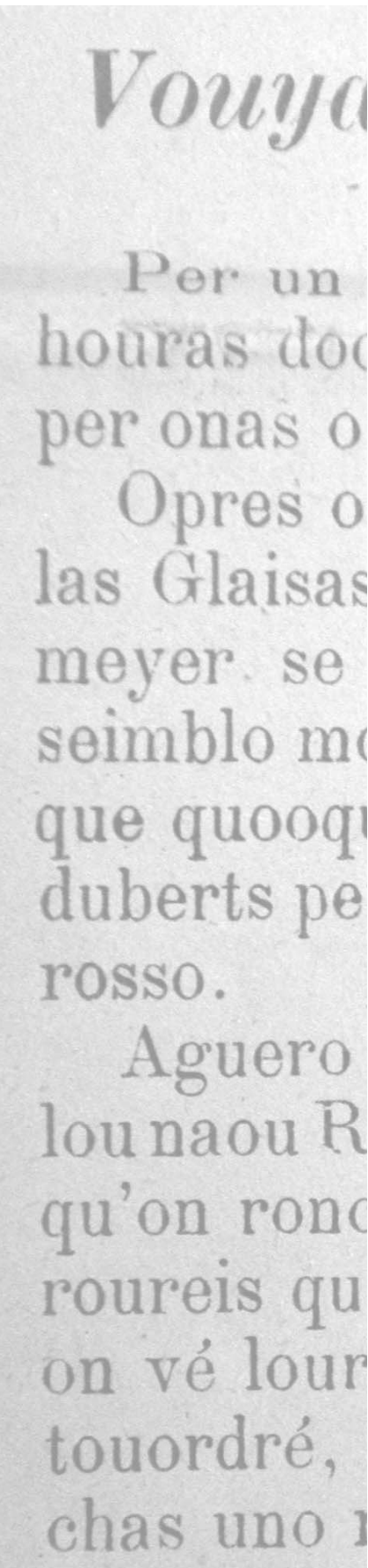
La volvelle lunaire s'utilise de la manière suivante : On lit, sur l'un des cadrans solaires, l'heure donnée par le clair de Lune ; puis on fixe l'ergot ou l'index de la roue mobile sur l'heure trouvée. Puis on cherche, sur la roue mobile, la position qui correspond au nombre de jours qui se sont écoulés depuis la nouvelle Lune, ce qui s'appelle l'âge de la Lune ; il suffit alors de lire sur le disque fixe, en face de l'âge de la Lune, l'heure solaire.

Par exemple sur la figure 11, l'index montre que l'ombre lunaire indiquait 11 heures. Si nous sommes 10 jours après la nouvelle Lune, nous voyons sur le disque fixe que ceci correspond à 7 heures solaires (du soir, donc 19 heures).

Remarquons que la luminosité de la Lune diminue très rapidement après ou avant la pleine Lune, au troisième jour (après ou avant la pleine Lune), elle n'aura déjà plus que 35% de l'éclat qu'elle avait à la pleine Lune. La Lune ne portera donc ombre que quelques jours autour de la pleine Lune. Il est donc illusoire de penser qu'on peut utiliser la volvelle tout au long du mois lunaire, mais comme je le disais plus haut, ces cadrans étaient surtout destinés à montrer l'érudition de leur propriétaire, ils avaient un caractère décoratif certain, étaient réalisés avec un soin que leur précision ne justifiait pas, et ajoutons qu'ils possédaient un caractère pédagogique évident, avec leurs possibilités d'expliquer les principaux mouvements du Soleil (en fait de la Terre) et de la Lune.

Gérard Oudenot





AUGUSTE BOISSIER

POÈTE DIOIS

Né le 15 août 1802 dans une famille d'artisans diois, le jeune Auguste Boissier fut initié au métier de tanneur. Bon dessinateur, il eu la chance, à l'âge de dix-sept ans d'être appelé à Paris par un de ses oncles, riche négociant en broderies, qui lui confia les fonctions de dessinateur au sein de son entreprise. Poète à ses heures, le jeune Boissier, qui disposait, semble-t-il d'un bon temps libre et souffrait quelque peu du mal du pays, commença à produire de nombreux poèmes en patois de Die. N'ayant pas les moyens de faire publier ses œuvres par une maison d'édition, il mit à profit la bonne connaissance qu'il avait des techniques employées en broderie pour assurer lui-même la reproduction de ses œuvres par une technique ingénieuse que nous a rapportée son biographe Adolphe Rochas *« Il avait la patience d'écrire la pièce qu'il voulait imprimer sur du papier fort mince, en caractères imitant ceux de l'imprimerie. Cette première opération terminée, il avait la patience, non moins grande, de piquer les contours de chaque lettre avec cet instrument particulier dont font usage les dessinateurs en broderie et obtenait ainsi des pages, dont tous les caractères étaient percés à jour de petits trous très rapprochés. C'était là sa forme à lui, il en faisait une semblable pour l'autre côté de la feuille. Chacune de ces formes étaient placées l'une près de l'autre, sur une feuille de papier blanc et il promenait sur les pages ainsi séparées, un tampon fortement imprégné d'une poussière impalpable de résine et d'une matière colorante noire ou bleue. Cette poussière passant au travers des trous venait former sur le papier blanc les caractères de la forme. Il exposait ensuite la feuille à un feu ardent, la chaleur faisait adhérer la poussière résineuse au papier et les caractères étaient fixés »*. Il va sans dire qu'une telle technique artisanale ne permettait pas un grand nombre de reproductions ; fort heureusement Boissier avait eu la bonne idée de confier plusieurs de ces poèmes au Journal de Die qui les publia. Le pasteur Mailhet, qui publia une *Histoire de Die* en 1897, écrivait connaître quatre exemplaires sans toutefois préciser leur localisation.

Après sa carrière parisienne, Auguste Boissier revint à Die sur ses vieux jours. Il s'intéressa alors à l'histoire et



à la philosophie. Il mourut le 2 janvier 1867 à l'âge de 65 ans.

De Boissier nous connaissons le recueil de poèmes *« Pouesias dioisas »* et *« Lou siège de Solliens »* ainsi que *« Proso et pouesio en potois de Dio »*. Boissier écrivit par ailleurs quelques petites pièces qui furent données dans des établissements parisiens citons *« L'orphelin »* mis en musique par Panseron, *« Retour au pays natal »*, mis en musique par Desprez, *« Lou bergier amoureux »*, mis en musique par Raoux. Mais l'œuvre essentielle de Boissier est à mes yeux son *« Glossaire du patois de Die »* publié en 1873 (éd. Chenevier et Chavet) si utile à nos actuels patoisans ; on peut toutefois regretter que Boissier n'ait pas complété ce dictionnaire de la langue dioise par un appendice exposant les règles essentielles de la grammaire...

En 1914 le syndicat d'initiative, constatant que *« rares sont ceux qui ont pu lire et étudier le texte de notre poète local, anecdotes en patois sur Die, son histoire, le siège de la citadelle, la démolition de la tour Sainte-Agathe, le château d'Aix, etc... »* voulu lui rendre hommage. Dans l'appel à souscription qui fut lancé nous lisons *« l'accent du pays où l'on est né demeure dans l'esprit et le cœur comme dans le langage, écrivait de la Rochefoucauld et c'est par cette citation que notre concitoyen Auguste Boissier, qu'on pourrait appeler le Mistral diois, commence, en 1841, ses œuvres en patois de Die. Vraiment dignes d'être connues et admises, tant à cause des faits anciens qu'elles relatent qu'à cause du sentiment élevé du culte du pays natal qui les inspirent »*. Malheureusement le déclenchement, au mois d'août, du premier conflit mondial mit un terme à ce projet.

Christian REY

VENI, VIDI, VOLUI *

du Latin et du Grec dans mon caddie !?!

**Le Latin et le Grec
dans les stratégies publicitaires**



* : "Je suis venu, je l'ai vu, je l'ai voulu"

Par les élèves latinistes du Collège du Diois

**Musée de Die et du Diois - Die (26)
Juillet - Septembre 2009**

Renseignements : 04.75.22.40.05 - robert.delord@orange.fr



Label Européen
des Langues



